

Information UCBA

Revue spécialisée du handicap visuel en Suisse

N° 154, 25 novembre 2011



Contre le démantèlement par pur souci de rentabilité

La pétition « Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés »

Pour des informations actuelles et fiables

Un centre de recherches sera actif à l'UCBA dès janvier 2012

Des toiles à portée de main

Le Musée d'art du Valais à Sion remporte le Prix « Canne blanche » 2011

Sommaire

- 4 **Editorial**
- 5 **Au cœur de l'actualité: Pour la défense de droits chèrement acquis**
- 8 **Mise à l'épreuve: Un enfile-aiguille**

- Actualités / défense des intérêts**
- 10 Contre le démantèlement par pur souci de rentabilité
- 13 Symposium de l'ABA; déficit visuel et réadaptation

- 15 **Moyens auxiliaires optiques: Le traitement de l'image: un processus en plusieurs niveaux**
- 20 **Consultation pour sourdaveugles: Que viennent faire les tours, les fous et les chevaux dans le monde de la surdicécité?**
- 25 **Moyens auxiliaires techniques: Nouveautés**
- 29 **Formation continue: Formations et cours actuels**
Reconnaissance de l'OFFT pour les formations de l'UCBA
- 32 **Bibliothèque spécialisée: Nouveautés en français**

- Echanges**
- 33 Des toiles à portée de main
- 37 « Nous devrions avoir des statistiques plus précises. »
- 40 L'ORIF c'est déjà dehors
- 44 Canne blanche: et pourtant il voit?
- 45 L'intégration et la réinsertion professionnelles: une volonté partagée
- 46 Du nouveau à la bibliothèque sonore romande
- 46 Regards-neufs: une expérience cinématographique pour les malvoyants
- 46 Nouveaux responsables de départements à l'UCBA

- 47 **Savoir Vivre: Le bienfait des sons**
- 49 **Agenda**
- 51 **Services**

Photo de titre:

Découverte d'une plaque gravée en deux dimensions: Les gorges de la Dala, par Caspar Wolf gagnent en relief.

Source: Musées cantonaux du Valais, à Sion; O. Maire, photogenic.ch

Editorial



Par Denise Cugini

**Chère lectrice et cher lecteur
d'Info UCBA,**

C'est un numéro axé sur la Culture que celui-ci.

Commençons d'abord par notre Prix «Canne blanche 2011». Une atmosphère bien festive régnait dans la salle du restaurant «Blindenkuh» à Bâle, lorsque le prix du handicap de la vue a été décerné au Musée des Beaux-Arts du Valais à Sion. Parmi des projets tous plus intéressants les uns que les autres, c'est l'exposition «Toucher voir» qui a reçu les faveurs du jury. Vous en saurez plus en lisant l'article consacré.

Dans la rubrique échanges, vous trouverez des informations très intéressantes concernant le monde du cinéma. A la bibliothèque sonore romande, des DVDs sont dorénavant disponibles. L'association Base-court propose des films en audio-description dans les salles Pathé de Lausanne. A suivre cette aventure qui devrait s'étendre dans tout le pays.

Des changements sont aussi en perspective. Dès janvier 2012 Muriel Blommaert, que certains d'entre vous connaissent, prendra ses fonctions en tant que responsable de la Consultation pour sourd-aveugles à l'UCBA. Nous lui souhaitons bonne chance et sommes persuadés

qu'elle saura mener ses missions avec beaucoup de professionnalisme. Stefan Spring ne quitte pas le navire UCBA, il prendra la responsabilité du centre de recherches qui verra officiellement le jour au premier janvier 2012.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et des belles fêtes de fin d'année.

Pour la défense de droits chèrement acquis

La défense des intérêts spécifiques des personnes handicapées assume un rôle important lorsqu'il s'agit d'examiner les modifications de la législation et coordonner la résistance à une large échelle. Toutefois, le financement de cette prestation n'est pas sans soulever quelques controverses au sein de la typhophilie.



Par Matthias Bütikofer

La LAI, et plus précisément les révisions de cette dernière, est, par la force des choses, un des domaines d'activité les plus sensibles de la défense des intérêts des personnes handicapées. Ainsi, la défense des intérêts examine dans quelle mesure les révisions de la LAI ont des effets sur les bases légales. Lorsque ces révisions impliquent une détérioration de la situation financière, professionnelle et sociale des personnes handicapées, nous consultons les autres organisations qui défendent les intérêts des personnes handicapées pour mener ensemble une intervention concertée. Toute constitution d'opposition de la part des organisations de personnes handicapées – qui s'exprime souvent sous la forme d'un référendum – engendre des dépenses considérables. Aussi l'UCBA se permet-elle de solliciter auprès de ses organisations membres une contribution facultative au financement de cette campagne.

Réactions diverses

Depuis toujours, les sollicitations financières suscitent de la part des organisations membres des réactions fort diffé-

La défense des intérêts au sein du handicap (visuel)

Conjointement avec ses plus grandes organisations membres telles que la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA), l'Union suisse des aveugles (USA) et la Bibliothèque suisse pour aveugles et malvoyants (SBS), l'UCBA coordonne la défense des intérêts des personnes aveugles et malvoyantes au plan politique. A l'échelon suivant, soit au niveau des associations qui défendent les intérêts des personnes handicapées dans leur ensemble, c'est la Conférence des organisations faitières de l'aide privée aux handicapés (DOK) qui assume cette coordination.

rentes. L'on peut distinguer entre trois principaux types de réaction. Premier cas de figure: Certaines institutions souhaitent expressément que les organisations typhophiles fassent front commun en matière de la défense des intérêts. Dans cet esprit, elles sont disposées à participer au financement de campagnes vi-

sant à sauvegarder les droits acquis des personnes concernées, voire à les consolider. Le deuxième groupe est certes favorable à une influence politique accrue, mais estime qu'il incombe à l'UCBA de la financer intégralement. Enfin, le troisième type de réaction se caractérise par un refus catégorique de toute défense des intérêts au plan politique. Les organisations qui adhèrent à ce point de vue le justifient en arguant que leurs moyens doivent profiter à leurs membres directement, sous la forme de prestations individuelles. Consacrer ces moyens financiers à la défense des intérêts reviendrait en fin de compte à détourner les fonds de ces associations ou fondations de leur destination première.

Réflexions sur le financement de la campagne

En fin de compte, toutes les prestations fournies par les organisations typhlophiles tendent à remédier aux désavantages liés au handicap et, en même temps, à promouvoir au mieux l'égalité des chances, devoir inscrit dans la Constitution fédérale. Cependant, la volonté politique de participer aux coûts supplémentaires liés à la compensation des inégalités varie au cours du temps et dépend de plusieurs facteurs.

Quelles sont les réflexions de l'UCBA par rapport au financement des campagnes politiques en vue de la défense des intérêts des personnes handicapées ?

En principe, l'UCBA prend acte avec satisfaction lorsque des organisations membres tiennent compte de l'aspect de la défense politique des intérêts et acceptent de faire leur part pour au moins défendre les droits déjà acquis des personnes concernées. Le but n'est pas de lancer des pavés dans la marre ni de se livrer à des déclarations moralisatrices dénuées de nuances. Au contraire, il s'agit de montrer clairement aux instances politiques et aux autorités les prestations nécessaires pour compenser les inégali-

tés ainsi que l'efficacité des prestations fournies. Le deuxième groupe – qui estime que la défense des intérêts est bien une prérogative de l'UCBA, mais qu'il appartient à cette dernière de la financer entièrement – pense à tort que les cotisations des organisations membres suffiraient à couvrir les frais qu'engendrent les campagnes ponctuelles. Je tiens à souligner que l'UCBA préfère solliciter de temps à autre la participation financière des organisations membres pour des actions ponctuelles que procéder à des augmentations linéaires de leurs cotisations.

Aucun principe d'exclusion pour les prestations collectives

Le refus du troisième groupe de soutenir financièrement d'importantes actions dans le domaine de la défense des intérêts ne manque pas d'ambiguïté. Les organisations typhlophiles ne sont-elles pas précisément, de par leur expérience quotidienne, les mieux à même pour connaître les besoins financiers et leurs causes ? Il est difficile de comprendre pourquoi, contrairement aux prestations individuelles directes, des prestations collectives telles la défense des intérêts des personnes concernées constitueraient, du point de vue statutaire, un détournement de fonds de leur destination première. Ce point de vue ne fournit aucune indication permettant d'établir si ses représentants estiment que la défense des intérêts ne répond pas à une nécessité ou s'ils s'attendent à voir cette tâche accomplie par d'autres. La défense des intérêts constitue une prestation collective, au même titre que les feux d'artifices du 1er août organisés par une commune, la conclusion d'une convention collective de travail ou l'obtention du droit de vote des femmes. Pour de telles prestations, le principe d'exclusion n'est pas applicable. Par conséquent, les « non-payeurs », les « non-engagés » profitent aussi de ces prestations, ce qui incite une attitude opportuniste.

L'importance variable qu'accordent les différentes organisations typhlophiles à la défense des intérêts constitue aussi un indice intéressant: il révèle que les actions menées en faveur de la défense des intérêts soulèvent de vives discussions au sein même des organisations typhlophiles, mais pas au niveau des représentants des différentes organisations nationales du handicap visuel. Dans la présentation ci-dessus des trois positions types les plus courantes en matière de défense des intérêts, il s'agit de faire le point émotionnel et d'analyser ses propres vues et convictions concernant cette importante question à la lumière des réflexions d'autrui.

Du sang et des larmes

Alors là, je suis gâtée! Depuis 50 ans, je mets les pieds au mur pour ne jamais approcher ce qui ressemble de près ou de loin à une aiguille qu'elle soit à coudre ou à tricoter. Je ne peux pas, je ne vois pas. Non ce n'est pas de la mauvaise foi, c'est positiver son handicap. Pourquoi s'enquiquiner avec quelque chose que les voyants font si facilement? Enfin, certains. Et qu'est-ce que l'on me donne à tester? Un enfile-aiguille automatique!

Par Claudine Damay

Bon, on est des pros ou on ne l'est pas. Premier défi, trouver du fil et une aiguille. Merci les petits nécessaires d'hôtel et voyons cela de plus près. Ah non, justement pas. Vous allez comprendre pourquoi. Je vous explique d'abord la marche à suivre parce que le mode d'emploi est écrit très, très petit et il est loin d'être clair.

Vous avez devant vous une plaquette blanche et un bidule rouge. Vous enfiler le bidule dans les rainures de la plaquette. Sur le haut il y a comme une petite cheminée, vous enfiler votre aiguille dedans, le chas en bas. Vous placez votre fil derrière et vous appuyez sur le bouton blanc. Ça y est votre fil est dans le trou. Sortez délicatement l'aiguille.

Résumé comme ça, cela semble facile sauf que, si vous appuyez un peu trop fort, le tout va gicler. Il faut alors chercher un aimant pour retrouver l'aiguille et prendre un autre fil. Le précédent finira dans l'aspirateur. De plus, il faut être très prudent car vous avez toutes les chances de vous mettre le doigt en sang en contrôlant que l'aiguille soit bien droite dans son entonnoir. Indispensable de prévoir désinfectant et pansement.

Mais il y a bien plus grave. L'aiguille dépasse largement de sa cavité. Si vous êtes assez habile pour manipuler cet appareil sans regarder c'est probablement parce que vous ne voyez plus assez pour coudre. Du coup, vous avez compris,

comme moi, qu'il était inutile de perdre de l'énergie avec ce type d'activité. Si, par contre, vous voyez assez pour coudre mais plus assez pour enfiler l'aiguille, vous aurez le réflexe de vous approcher pour voir et vous courrez le risque de vous planter l'aiguille dans l'œil. Là, je ne plaisante plus du tout, c'est un risque réel.

Alors, pour l'amour de ciel, si vous utilisez cet enfile-aiguille Witch ne vous en approchez pas, tenez-vous bien droit sur votre chaise et utilisez vos doigts pour la manipulation.

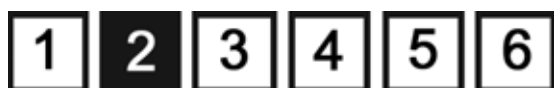


L'enfile-aiguille, un outil souvent apprécié

Source: archives UCBA

Ce n'est donc ni le fonctionnement, ni le prix (2,50 CHF numéro de commande 09.190) qui me poussent à donner la note de 2, mais la dangerosité du dispositif. D'accord, vous aurez compris que je ne suis pas une spécialiste, mais je ne veux pas que quelqu'un risque de renouveler l'expérience de Louis Braille qui a perdu la vue de cette façon. Il n'est pas certain que cela débouche sur une invention aussi géniale que la sienne.

Evaluation



Contre le démantèlement par pur souci de rentabilité

La formation professionnelle en Suisse doit-elle être tributaire du contexte économique? C'est la question que soulève la proposition de la 6e révision de l'AI, qui souhaite réaliser de massives économies dans le domaine du subventionnement des apprentissages pour jeunes handicapés, qui duraient jusqu'à présent deux ans. Diverses organisations de handicapés sont en train de monter au créneau. Forte de plus de 100'000 signatures, la pétition « Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés » a été remise en septembre.

Par Ann-Katrin Gässlein

En juin 2010 déjà, le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation concernant le deuxième volet de mesures de la 6e révision de l'AI (révision AI 6b). Conformément au mandat du Parlement, cette révision a pour but un assainissement à long terme de l'assurance-invalidité. Des économies d'une valeur de 800 millions de francs sont prévues. Cela implique de lourdes coupes dans divers domaines, notamment dans celui de la formation professionnelle des jeunes handicapés.

Différentes formes de formation

Afin de prendre la juste mesure de l'ampleur des adaptations préconisées, il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur le système de formation dans les ateliers protégés. Dans le domaine de la typhlophilie aussi, plusieurs organisations membres de l'UCBA sont engagées dans la formation professionnelle des jeunes. Un exemple: L'Ostschweizerischer Blinden-Fürsorgeverein OBV à St-Gall. Dans douze secteurs d'activité professionnelle, cette organisation propose à différents niveaux des formations tenant compte au plus près possible des conditions particulières et des capacités des jeunes atteints d'un handicap de la vue, mais également d'autres handicaps. Mathis Suter est responsable du service

« Mesures professionnelles » à l'OBV. Actuellement, 45 jeunes atteints de divers handicaps sont en formation. « Les apprentissages, qui durent trois ans et aboutissent au certificat fédéral de capacité CFC, sont identiques à ceux du secteur privé », explique Mathis Suter. Ceux qui souhaitent devenir employé-e de commerce profil E doivent, à l'instar de tous les autres, maîtriser deux langues étrangères et la même matière hautement exigeante. « A un échelon plus bas se situe la formation professionnelle de deux ans qui mène à l'attestation fédérale de formation AFP », poursuit Mathis Suter. Ceux qui veulent devenir automaticiens, employés en intendance ou assistants de bureau doivent passer par là. Pour cette forme de formation également, les fédérations professionnelles établissent un programme avec des contenus imposés afin d'harmoniser la formation au niveau suisse. Nous avons fait de bonnes expériences avec les apprentis AFP et CFC. Seulement dans quelques cas exceptionnels, ils n'ont pas réussi les examens finaux. L'insertion dans le marché du travail général s'est aussi la plupart du temps bien passée lorsque l'attitude face au travail et les compétences sociales des jeunes convenaient ». En principe, c'est déjà bien. Toutefois, le troisième groupe, à savoir la forma-

tion pratique (FPra) est particulièrement sensible. Pour M. Suter, celle-ci convient « aux personnes souffrant d'un très fort handicap (visuel) et en même temps peu scolaires ». A l'OBV, de tels jeunes ont la possibilité d'effectuer une formation de praticien en mécanique, d'aide-horticulteur, d'aide-agent d'exploitation, de praticien en industrie ou d'aide-artisan en cannage. Tous ne trouvent pas de place sur le marché du travail après la fin de leur formation, mais restent dans un atelier protégé tel que l'OBV. Et pourtant, la formation initiale reste une porte donnant accès au monde du travail. Ces jeunes dépendent certes de rentes complètes et d'autres prestations complémentaires, mais au bout de leur formation, ils arrivent quand même à assurer, dans des postes de niche qui tiennent compte de leurs limites, un travail professionnel valorisant et précieux et à gagner un salaire mensuel qui se situe entre CHF 400.- et 900.-.

A l'heure actuelle, il est question de réduire ou de restreindre cette période de formation. Seuls ceux qui se verraient accorder le potentiel de gagner par la suite au moins 855 francs par mois auraient accès à une formation, raccourcie qui plus est. Pour la formation, qui jusqu'à présent durait deux ans, le seuil salarial pronostiqué serait même fixé à 1710 francs. Selon les informations des organisations de handicapés, plus de deux tiers des jeunes sortant de l'école qui commencent actuellement une formation pratique seraient exclus et seul un cinquième « vaudrait » une seconde année de formation.

Aux yeux des pétitionnaires, cette décision cache la tendance d'une « économicisation croissante de la formation contre laquelle ils s'insurgent : « Je suis très clairement opposée à l'idée que les personnes atteintes d'un handicap ne soient plus que ponctuellement soutenues », déclare la conseillère nationale PCS Marie-Thérèse Weber-Gobet, membre du comité de patronat. « Au centre se trou-



Mathis Suter, responsable du service « Mesures professionnelles » à l'OBV à St-Gall « Deux ans constituent une période de temps suffisante pour donner aux jeunes l'espace nécessaire pour s'épanouir ».

vent d'autres objectifs didactiques, à savoir l'épanouissement de la personnalité, l'acquisition de qualifications clés ainsi que des compétences professionnelles et sociales essentielles ». « Les jeunes handicapés sont remis en cause dans leur estime d'eux-mêmes si on les prive de tout droit à une formation professionnelle en fondant cette décision sur la rentabilité future probablement insuffisante de leur prestation de travail ».

Les jeunes handicapés ont besoin de temps

Fort de son expérience pratique, Mathis Suter entrevoit de nombreux problèmes si la durée de la formation interne est ramenée à un an. « Deux ans constituent une période de temps suffisante pour donner aux jeunes l'espace nécessaire pour laisser s'épanouir leur potentiel de développement. » En une seule année, le programme de formation devrait être tellement concentré et raccourci que des aspects importants en relation avec leur développement tant professionnel que personnel devraient être sacrifiés. Un autre point critique réside dans le fait que suite au raccourcissement, les formations initiales ne permettraient plus

d'accéder à des niveaux de formation supérieurs: Jusqu'en 2010, les formations initiales de l'OBV étaient en effet régies par les dispositions de l'INSOS, l'association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap, concernant une formation de deux ans, au terme de laquelle il était possible, en cas de réussite et d'efficacité suffisante, d'enchaîner sur une formation AFP plus exigeante. Si la formation interne est réduite à un an, la transition n'est plus possible.

Les entreprises formatrices se retrouveront dans la situation difficile de devoir faire le point déjà après huit mois pour savoir si la poursuite de la formation vaut la peine et indiquer combien la/le jeune pourrait gagner plus tard. « Bien sûr, nous ne contestons pas le bien-fondé de la seconde année de formation pour les personnes handicapées, ne serait-ce que pour leur développement personnel, mais nous ne sommes pas des prophètes ! » Les organisations de handicapés derrière la pétition vont d'ailleurs jusqu'à mettre le principe en question de manière générale: « De toute façon,

à 16 ou à 18 ans, personne ne peut dire de manière fiable combien elle ou il gagnera plus tard. »

Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés

En septembre, la pétition « Formation professionnelle pour tous » a été remise à la Chancellerie fédérale, munie de plus de 100'000 signatures. Les organisations de handicapés insiemesuisse, Association Cerebral Suisse et Procap Suisse revendiquent, à l'unisson avec plusieurs conseillers nationaux, que les obstacles à la formation professionnelle de deux ans des jeunes handicapés ne deviennent pas encore plus difficiles à franchir.



« Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés » – la pétition a été déposée à la Chancellerie fédérale à Berne, entourée de nombreuses actions.

Symposium de l'ABA; déficit visuel et réadaptation: dimensions affectives, sociales, neuro-scientifiques et technologiques.

C'est sous cet intitulé à caractère « exhaustif » que s'est déroulé les 21,22 et 23 septembre 2011 le symposium de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants de Genève. Organisé dans l'auditoire Marcel Jenny des Hôpitaux Universitaires de Genève, autant d'aspects n'ont fait que démontrer que leur dénominateur commun était sans aucun doute l'individu au centre d'une collaboration interdisciplinaire.

Par Denise Cugini

C'est en lisant le programme du Symposium que je me suis aperçue de l'étendue des thèmes traités.

Mais dès le premier jour axé sur des connaissances de base en réadaptation et sur les développements thérapeutiques, une constante s'est profilée: quelle que soit la profession de l'orateur ou le type de sujet exposé, qu'il soit aussi bien d'ordre plus technique, thérapeutique, qu'il traite de l'assurance invalidité, le maître mot est l'individu, le malade, le patient, la personne atteinte de cécité ou de malvoyance. Michel Matter, ophtalmologue, dans sa présentation intitulée « A quel moment commencer la réadaptation lors d'affections cécitantes évolutives » l'a très bien exprimé. En affirmant qu'il n'y a pas de moments idéal pour commencer la réadaptation, il a surtout insister que ce moment est celui où la personne concernée est prête. Il a également introduit l'autre constante, l'autre condition sine qua non pour une réadaptation optimale: la collaboration entre les différents partenaires tels que le médecin, le professionnel en réadaptation, les professeurs, les employeurs,

la famille proche et surtout la personne concernée.

Les présentations du deuxième jour étaient plus axées sur les aspects sociologiques et psychologiques: l'orientation professionnelle, le polyhandicap, les autres « sens », les personnes âgées, la solitude, l'abandon du domicile. Le maître mot, ou plutôt les trois maîtres mots du jour, ont été donnés par Stefan Spring dans son intervention après le film Deafblind Time sur la surdité acquise: communication, communication, communication!

Que dire des thèmes du vendredi concernant la haute technologie au service du malvoyant, les bibliothèques virtuelles, les déplacements dans les villes, les transports publics et toutes ses « aides » qui représentent également autant d'obstacles à franchir? Que tout ceci n'est possible que si nous travaillons ensemble, en favorisant une intégration au quotidien pour que cette dernière devienne une évidence. Pour que ces symposiums puissent considérer ces thèmes comment de l'histoire et passer à un degré supérieur. Quelques questions à André Assimaco-

poulos, président de l'UCBA et de l'ABA, coorganisateur du Symposium

Monsieur Assimacopoulos, un Symposium 10 ans après celui des 100 ans de l'ABA, juste une raison de célébrer les 110 ans ?

Les 110 ans étaient un prétexte raisonnable mais pas la vraie raison. Il y a eu ces dernières années de tels changements dans le domaine (nouvelles méthodes d'investigation, nouveaux traitements, nouvelles technologies, changements législatifs, etc.) qu'il devenait urgent de faire le point de situation. Ajoutez à cela que deux des trois coorganisateur avaient pris leur retraite, ils avaient donc un plus de disponibilités pour une telle entreprise. Et voilà les conditions réunies pour démarrer.

Le thème du financement de l'AI est abordé en même temps que les bases thérapeutiques et optiques. Un hasard ?

La réadaptation est un tout. On ne peut pas traiter de l'apport des nouvelles thérapeutiques ou des nouveaux moyens auxiliaires sans les assureurs. Réciproquement, les nouvelles dispositions de

l'AI nécessitent que les collaborateurs des Offices AI soient au fait des nouveautés pour les accorder à temps et à raison, que ce soit lors de l'intervention précoce ou de la réadaptation.

Le titre du symposium couvre de multiples aspects mais qu'en est-il de l'assurance maladie ?

Notre branche ne se perçoit pas encore comme une discipline de la réadaptation médicale. Alors forgeons l'image d'une réadaptation multidisciplinaire, avec ingénieurs, médecins, ergothérapeutes, assistants sociaux aux côtés des personnes concernées. Renforçons l'image de notre professionnalisme. Attirons les ophtalmologues avec nous. Et c'est lorsque l'ensemble de la branche aura forgé sa nouvelle identité, que nous aurons pu quantifier notre apport à l'autonomie des personnes concernées, que nous serons en mesure de démontrer aux assureurs maladie la part de prise en charge des frais qui leur revient. C'est la raison d'avoir invité l'AI à ce symposium, mais pas encore les assureurs maladie.

Le traitement de l'image : un processus en plusieurs niveaux

August Colenbrander est sans conteste l'une des personnalités les plus remarquables du monde de la Basse Vision. Lors du dixième congrès mondial de basse vision qui s'est tenu à Kuala Lumpur, il a présenté une réflexion brillante contribuant à élucider la question des niveaux du processus visuel et du traitement de l'image.

**Par Susanne Trefzer
et Arnd Graf-Beilfuss**

August Colenbrander a étudié l'ophtalmologie et travaillé comme ophtalmologue jusqu'en 1969 aux Pays-Bas, dont il est originaire. A partir des années 70, il a contribué très activement à l'élaboration des classifications fondamentales établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'«International Council of Ophthalmology» (ICO). En 1971, il a été appelé au service d'ophtalmologie du California Pacific Medical Center (USA) – qui fournit notamment des prestations en Basse Vision – et en a assumé la direction, jusqu'à sa retraite en 1998. Dès le départ, la réadaptation en Basse

Vision a constitué l'une de ses priorités professionnelles. Au fil des années, il a ainsi conçu un très large éventail de tests différents permettant de déterminer la relation des fonctions visuelles en situation de forts et faibles contrastes.

Les différents niveaux de traitement de l'image

Au départ, August Colenbrander remet en cause une chose qui va pourtant de soi : voir constitue un processus qui repose avant tout sur l'œil. Dans le processus visuel, il distingue au contraire deux niveaux :

Les niveaux du traitement de l'image

Fonction visuelle (démontre comment fonctionne l'œil)	Vision fonctionnelle (montre comment fonctionne la personne concernée)
<p>Les fonctions visuelles Les fonctions visuelles, c'est-à-dire les interactions entre fonctions physico-anatomiques et pathophysiologiques, ont déjà fait l'objet de recherches approfondies et donné lieu à une documentation bien étayée. Nous savons qu'une fois reproduite optiquement sur la rétine, l'image se transforme en impulsions</p>	<p>électriques ou nerveuses. Ensuite, ces stimuli sont traités par les différentes aires cérébrales. L'optique de l'œil transmet à la rétine une image – idéalement nette – de l'environnement. Les processus rétinien déterminent par conséquent l'acuité visuelle. En cas de maladies rétinien provoquant par exemple scotome ou vision</p>

excentrée, ce niveau de traitement de l'image est forcément le plus touché. Cependant, la mesure de l'acuité visuelle ne fournit des renseignements que sur une petite partie des limitations: les diminutions de l'acuité visuelle. En effet, des pertes du champ visuel peuvent par exemple considérablement entraver la fluidité de la lecture, même lorsque l'acuité centrale n'est peut-être pas tellement détériorée. Aussi, la topographie visuelle – à savoir l'état de la rétine autour de l'endroit où se trouve le point de fixation – joue-t-elle un rôle déterminant. Il en résulte que le «choix» des informations visuelles pouvant être traitées est par exemple plus petit chez une personne qui présente un scotome, étant donné que l'image continue d'être traitée à l'intérieur de la rétine, puis dans le cortex visuel, et finalement dans les centres supérieurs du cerveau.

Selon August Colenbrander, l'on a souvent tendance à sous-estimer l'importance de chacun des maillons de cette chaîne du processus qui rendent possible la perception visuelle. Rappelons-nous que la rétine présente déjà les premières lésions, à l'endroit même où quelque cent millions de récepteurs transmettent des informations à près d'un million seulement de fibres du nerf optique grâce à un système de connections hautement complexes. Il en résulte une réduction des données de 100:1. Durant leur trajectoire de la rétine au cortex visuel, la structure et l'organisation des signaux demeurent certes identiques. Cependant, lors du traitement de l'image par les régions subséquentes, ils se combinent à d'autres impressions sensorielles, à d'autres concepts.

Mais comment différencier l'image rétinienne de la représentation mentale? Alors que – comme nous l'avons mentionné plus haut – l'image rétinienne change constamment, l'image mentale reste stable. Les constatations faites précédemment incitent à conclure que tan-

dis que l'image rétinienne est liée à l'œil, la représentation mentale se cristallise manifestement en premier lieu sur l'environnement du sujet. En parcourant une pièce, nous ne remarquons en effet pas les constants changements des images rétiniennes, mais évoluons visiblement dans un environnement statique. Autre aspect à relever: tandis que les images rétiniennes sont de nature bidimensionnelle, les représentations mentales sont tridimensionnelles.



Illustration 1

L'illustration 1 montre une image bidimensionnelle, peut-être un peu irritante. Il suffit de la tourner de 180° pour en retrouver les trois dimensions propres à une représentation mentale.

Selon August Colenbrander, certaines tâches visuelles, notamment la lecture, sont plutôt de l'ordre bidimensionnel lorsque ce que nous voyons (le QUOI) est prioritaire par rapport au lieu OÙ nous le percevons. Par contre, d'autres

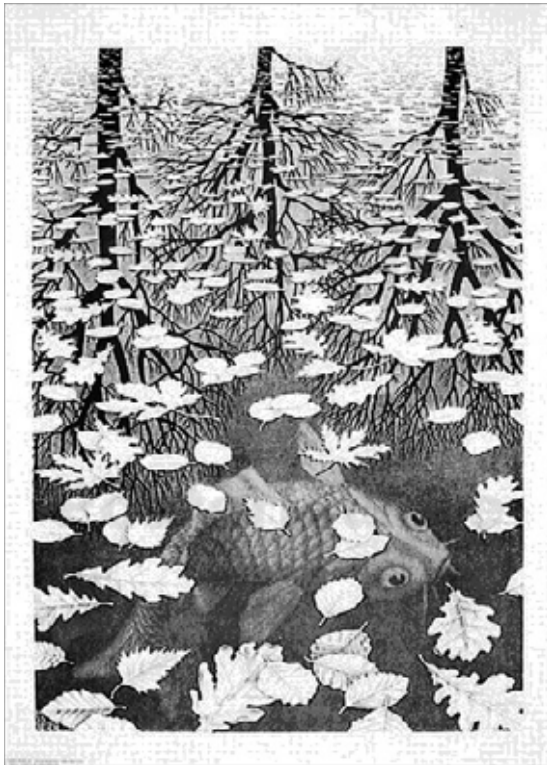


Illustration 2

tâches, notamment l'orientation lors de déplacements, nécessitent forcément des images tridimensionnelles. En effet, il est plus important de savoir OÙ se trouve un obstacle que de définir précisément de QUOI il s'agit.

Pour d'autres tâches, il arrive que les deux aspects (bidimensionnel et tridimensionnel) soient d'égale importance, étant donné que les images rétiniennes font uniquement appel à la vue, alors que les représentations mentales sollicitent également tous les autres sens. Ainsi, même sans l'apport de stimulus visuel, les personnes atteintes de cécité totale possèdent aussi une représentation mentale de leur environnement. La représentation mentale dépend très largement de la mémoire que nous développons au cours des années. Beaucoup d'entre vous ne reconnaîtrez pas la représentation de l'illustration 3, car vous ne l'avez probablement jamais stockée dans votre mémoire. Reconnaître une image présuppose préconnaissance et

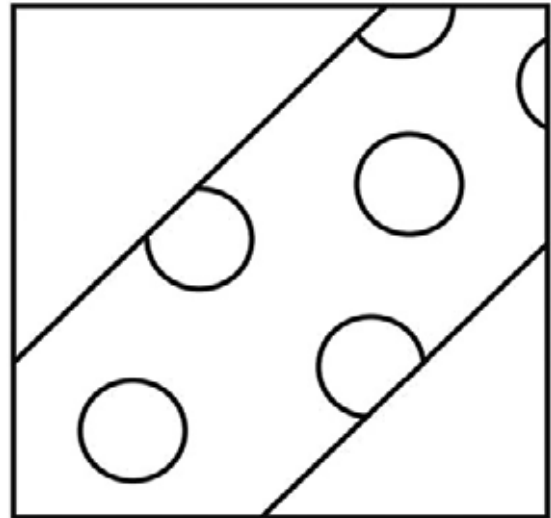


Illustration 3

mémoire. L'on ne peut distinguer une girafe qu'une fois que l'on sait que l'animal qui passe derrière une fenêtre d'un zoo en est une. Du même coup, l'on sait également où se trouve la tête et le corps de l'animal. Ces informations sont directement accessibles, sans pourtant ne jamais avoir fait partie des images rétiniennes. Lorsque nous déplaçons notre attention, nous faisons appel à notre représentation mentale qui dicte ensuite la recherche visuelle.

Un bref coup d'œil encore à l'image de M.C. Escher (cf. illustration 1) permet de voir le poisson. A l'endroit où se trouvent les feuilles nous ne voyons pas des trous. Il en va de même pour l'absence d'information à la limite du champ visuel, à la tache aveugle ou dans les scotomes. En revanche, notre représentation mentale s'étend tout autour de nous sans qu'aucun trou n'apparaisse. Une représentation mentale restitue également l'espace qui se trouve derrière la personne, bien qu'il ne figure pourtant sur aucune image rétinienne. Cette dernière est donc complétée et remplie par des informations qui proviennent de fixations antérieures. Pour cette raison, peu de personnes sont conscientes de leurs scotomes.

Naissance de la représentation mentale

Un échange d'information s'opère constamment entre rétine et plan mental. Ainsi, l'image rétinienne permet une identification provisoire, qui nous donne une première connaissance découlant de nos expériences antérieures. A mesure que ces dernières se vérifient, complétées par une image rétinienne sans cesse réactualisée, nous reconnaissons de façon plus détaillée l'objet en cours d'identification. Durant l'étape suivante

viennent s'ajouter les autres sens. Il en découle une perception définitive. Les éléments qui entrent dans la composition de la représentation mentale sont pour la plupart générés par le cerveau et par la mémoire. Cependant, – comme mentionné plus haut – ils sont commandés et constamment mis à jour par des images rétiniennes. La représentation mentale constitue le fondement qui dicte notre perception, notre attention ainsi que les actions commandées par la vision.

Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soient à la bonne place. Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout.

Ce texte montre par exemple que la capacité de lecture ne se résume pas uniquement au produit de l'image transmise par le système optique. Selon les recherches effectuées dans une université britannique, l'ordre des lettres dans un mot ne joue aucun rôle, pour autant que la première et la dernière lettre du mot soient placées correctement.

A notre avis, cet exemple montre combien la maîtrise de notre langue maternelle est bien plus importante que la qualité de l'image rétinienne de chaque mot. Il souligne aussi que pour pouvoir acquérir des connaissances approfondies de la langue écrite, il faut qu'elle soit d'abord solidement ancrée dans la représentation mentale.

Conclusion: L'acuité visuelle, que nous considérons si souvent comme le critère essentiel permettant de définir la vision donne une description tout à fait adéquate de l'état optique de l'œil. Ce critère est nettement moins significatif pour caractériser globalement le niveau rétinien et ne livre même aucune information concernant des fonctions cérébrales supérieures, complètement

indépendantes de l'acuité visuelle. Ainsi, il nous arrive parfois de reconnaître un visage, peu importe qu'on le voie de très loin ou que l'on se trouve face à l'autre personne. Dans ce cas, son visage apparaît nettement plus grand. Selon August Colenbrander, la grandeur de l'image n'a en principe aucune incidence sur la reconnaissance du visage.

N'oublions pas que lorsque l'on constate une lésion à l'un des niveaux, une répercussion à d'autres ne peut être exclue. En règle générale, le processus allant de l'image rétinienne à la représentation mentale s'opère de manière involontaire. Il prend par conséquent toute son importance lorsque des lésions de la vision centrale se conjuguent à des troubles cognitifs. Ainsi, une personne âgée peut présenter, outre une cataracte, une dégénérescence maculaire, tout en ayant été sujette à une attaque cérébrale, complètement indépendamment des autres troubles. En effet, une lésion cérébrale n'engendre pas forcément une perte d'acuité visuelle.

La première étape – à savoir l'impression de l'environnement sur la rétine

– est liée à des facteurs optiques et rétinien. Sont compétents pour les questions relatives à des lésions de cet ordre les professionnels des disciplines traditionnelles de la réadaptation en Basse Vision. Par contre, la dernière étape - à savoir la concrétisation de la représentation mentale en actions visuelles, requiert également le recours à un spécialiste des sciences cognitives. Sans sa contribution, une bonne acuité visuelle ne sert à rien.

www.szb.ch

Adresse de contact pour tous renseignements complémentaires :

Schweizerischer Zentralverein für das Blindenwesen SZB Fachstelle
für optische Hilfsmittel Niederlenzer Kirchweg
1 CH-5600 Lenzburg
Tél: 062 888 28 50 Fax 062 888 28 59
graf@szb.ch ou opt-beratung@szb.ch
www.szb.ch

Cours avec August Colenbrander

Nous tenons absolument à saisir cette occasion pour vous signaler d'ores et déjà cette journée de cours UCBA. Elle se déroulera le 22 février 2012 avec la participation d'August Colenbrander. Lors de trois exposés passionnants, il partagera avec nous ses connaissances de la vision et des divers aspects du handicap visuel. Deux Workshops compléteront cette journée. Prononcés en anglais, les exposés d'August Colenbrander (présentation comprise) feront l'objet d'une interprétation simultanée en allemand.

Adresse pour tous renseignements complémentaires :

Schweizerischer Zentralverein für das Blindenwesen SZB
Ressort Fort- und Weiterbildung, SZB St. Gallen
Tél: +41(0)71 228 57 77, bildung@szb.ch

Que viennent faire les tours, les fous et les chevaux dans le monde de la surdicécité ?

En Suisse vivent au moins 10'000 personnes sourdaveugles. Dans un premier temps, beaucoup ne présentent « qu'un seul » trouble sensoriel. Pour autant qu'elles le fassent, elles se tournent, selon leurs besoins, vers une institution relevant soit de la typhlophilie, soit de la surdit . Les personnes concern es ne sollicitent les services de consultation de l'UCBA que par la suite, parall ement au conseil d'autres organisations, ou apr es les avoir consult es. L'UCBA s'est int ress e de pr es aux points d'intersection entre ces diverses institutions.

**Par Stefan Spring
et Muriel Blommaert**

L'UCBA propose conseil, r adapation et animation socioculturelle   toute personne atteinte de surdic c it  en Suisse, depuis ses sites de Bellinzona, Berne, Lausanne, Lenzbourg, Lucerne, St-Gall et Zurich. Au cours des derni res ann es, ces services se sont ax s toujours davantage sur le double handicap sensoriel. En effet, l'exp rience nous a r v l  la n cessit  et la pertinence de promouvoir l'acc s, pour les personnes atteintes d'un double handicap sensoriel,   des prestations sp cialement adapt es   leur situation. Un document d crit en d tail ce que signifient cette « sp cificit  propre   la surdic c it  » et ses cons quences possibles pour la collaboration avec les services ambulatoires de consultations impliqu s. Le document exhaustif peut  tre t l charg  sur www.ucba.ch (Nos prestations → Surdic c it ).

Qu'est-ce qu'une consultation « sp cifique » pour les personnes sourdaveugles ?

Les services sociaux de la consultation pour personnes sourdaveugles se distinguent de ceux des organisations typhlophiles. Voici quelques particularit s :

- Il ne peut y avoir un service social de la « surdic c it  », dans le sens d'un travail limit  aux th mes de la surdic c it , mais seulement un service social pour personnes atteintes de surdic c it  (qui prend en compte tous les th mes auxquels la personne concern e est confront e) Ainsi, nos services de consultation s'occupent de tous les domaines de la vie o  des probl mes li s   la surdic c it  surgissent, o  la personne est soumise   des limitations, o  elle a besoin de soutien pour g rer la vie quotidienne et pour compenser les d ficits auxquels elle est confront e.
- Les personnes concern es ont,   cause de leurs probl mes au niveau de la communication et de l'acc s   l'information, des difficult s dans leurs d marches aupr s des autorit s, de l'administration, des assurances, des centres sp cialis s de consultation, d'information et de th rapie qui s'adressent   la population dans son ensemble.
- Pour beaucoup de personnes sourdaveugles, les services de consultation de l'UCBA constituent l'endroit o  la

surdicécité est reconnue, comprise, acceptée et intégrée dans toutes les prises de décision.

- La consultation de l'UCBA doit s'étendre à l'entourage.
- La Consultation pour personnes sourdaveugles de l'UCBA dispose de plus de 300 collaboratrices et collaborateurs bénévoles formés et de 25 assistantes et assistants en communication, autant de ressources précieuses répondants aux besoins spécifiques des personnes concernées.

Autant professionnellement que techniquement, le conseil en réadaptation d'une personne atteinte de surdicécité constitue une activité hautement complexe. Elle se compose entre autre de :

- questions liées à la communication, ainsi que techniques et moyens auxiliaires propres à la surdit  adapt s   la surdic c t  et qui ne font pas appel   la vue;
- questions li es   la communication, ainsi que techniques et moyens auxiliaires propres   la malentendance, mais qui sont adapt s et ne font pas appel   la vue;
- techniques de communication et d'acc s   l'information adapt es aux personnes sourdaveugles (vu l'impossibilit  de compenser le d ficit auditif par la vue et inversement);
- soutien lors de l'utilisation d'applications informatiques adapt es;
- mise   disposition des moyens auxiliaires optiques sp ciaux;
- mise   disposition de moyens auxiliaires acoustiques.

Les services de consultation pour personnes sourdaveugles forment leurs six professionnels de la r adaptation pour qu'ils deviennent des sp cialistes en r adaptation de personnes sourdaveugles. Ce cursus interne comprend des cours de langue des signes, des cours relatifs   la malentendance ainsi que des modules choisis dans les diverses formations de

sp cialistes en r adaptation de l'UCBA. Par collaborateur, cela  quivaut   360 heures de formation.

Pour les cas complexes, les services de consultation et de r adaptation de l'UCBA collaborent  galement avec d'autres entit s   but commercial ou non lucratif. Il s'agit notamment :

- d' valuations et d'adaptations otoacoustiques;
- de cours en langue des signes;
- d' valuations et adaptations optiques particuli rement pointues;
- de formations complexes en orientation et mobilit  (surtout   l'ext rieur);
- d' valuations et d'installations de base en informatique;
- d' valuations complexes en  clairage de grande envergure.
- etc.

Comme sur un échiquier ou presque

Photo : Ann-Katrin Gässlein



Spécialistes de la typhlophilie

Spécialistes de la surdicécité

Spécialistes de la malentendance

Sur l'échiquier, les fous sont des pièces maîtresses. Ils peuvent se déplacer sur autant de cases qu'ils le souhaitent soit sur une diagonale blanche, soit sur une noire, sont des attaquants redoutables, souvent indispensables à la victoire. A l'instar des fous sur l'échiquier, les spécialistes en Basse Vision, en orientation et mobilité et en activités de la vie journalière sont autant d'acteurs utiles, tenaces et forts.

Pour leur part, les tours jouent tout différemment. Fortes elles aussi, elles ne se déplacent pas comme les fous, mais en lignes droites horizontales ou verticales. Avec elles, il est facile de travailler, même pour le joueur d'échecs novice. Dans notre exemple, les tours correspondent aux acousticiens et aux audioprothésistes, spécialistes de la malentendance et de la surdité.

Quant aux spécialistes de la consultation pour personnes sourdaveugles, ils ne font que de petits bonds, tels les cavaliers sur l'échiquier, en combinant le déplacement de la tour et du fou. De plus, ils sont capables de sauter par-dessus les barrières constituées par ses propres figures ou celles de camp adverse, de franchir les frontières, de faire des écarts et de surprendre par leurs stratégies. Ils doivent penser et agir selon des chemi-

nements complexes. Il n'est pas rare que le cheval tienne en échec des situations en apparence inextricables.

Le réseau : un soutien mutuel

Les personnes sourdaveugles parviennent aux services de consultation de l'UCBA par toutes sortes de voies :

- grâce à un service de consultation du handicap visuel ;
- grâce à un service de consultation extérieur à la typhlophilie.
- sans avoir eu de contact préalable avec d'autres services de consultation ;

Pour ces trois cas de figures ont été définis des formes et principes de collaboration dont l'essence consiste à privilégier et cultiver la concertation.

Ainsi, parfois, des personnes handicapées de la vue manifestement malentendantes s'adressent d'abord à un service de consultation qui relève du handicap visuel, instance souvent bien connue dans la région. Il peut aussi arriver qu'une personne handicapée de la vue, qui se rend régulièrement à « son » service de consultation, devienne peu à peu malentendante, voire sourde. Spontanément, elle s'adresse à son service habituel où se trouvent des personnes et des voix

familiales. Comprendre le langage parlé et la voix de son interlocuteur constitue pour une personne malentendante le problème majeur. Moins elle doit s'habituer à d'autres voix, mieux elle est en mesure de comprendre le spécialiste de la consultation qui la reçoit. La perte de l'ouïe résulte fréquemment d'un processus insidieux. Aussi n'est-il généralement pas possible de déterminer avec exactitude quand le seuil du handicap auditif est franchi. Cependant, ce dernier finit un jour par apparaître clairement.

Parfois, les spécialistes de la surdité recherchent aussi le soutien des spécialistes de la typhophilie. Souvent mieux formés pour répondre à des questions très pointues en matière de réadaptation, ces derniers disposent d'une plus grande expérience pratique pour les traiter. Grâce au rôle non négligeable qu'ils jouent dans certains cantons au sein du réseau liant les différentes instances, les services cantonaux pour personnes

aveugles et malvoyantes entretiennent des contacts privilégiés avec divers offices et fondations; ils administrent notamment des fonds et connaissent très bien certaines organisations partenaires potentielles. Dans de telles situations, il convient d'allier les connaissances propres à la surdité à celles qui relèvent spécifiquement de la réadaptation des personnes handicapées de la vue. En effet, une personne concernée peut être à la fois cliente auprès de chacun de ces services pour des prestations différentes.

Des dispositions détaillées ont été énoncées dans le document cité plus haut pour régler ces cas de figure. Nous saisissons cette occasion pour remercier les responsables des services de consultation des organisations typhophiles de leur disponibilité à aborder ces points de recoupement des prestations. Leur soutien constructif nous a permis de régler clairement ces questions.

Observez bien la personne handicapée de la vue !

- Elle n'entend pas lorsque vous frappez ou sonnez à sa porte;
- Elle ne comprend ce que vous dites (même dans un environnement sans bruit) que si vous parlez particulièrement fort, distinctement et/ou lentement;
- Elle éprouve des difficultés à comprendre ce que vous dites lorsqu'il y a du bruit autour d'elle (radio, aspirateur, circulation par exemple);
- Elle a du mal à suivre une conversation entre plusieurs interlocuteurs;
- Elle comprend mal ce qu'elle entend à la radio, à la télévision ainsi que les enregistrements sur cassettes ou autres supports numériques. (Elle s'assied très près des haut-parleurs et préfère un volume élevé);
- Elle se plaint de troubles de l'ouïe;
- Elle est équipée d'un ou de plusieurs moyens auxiliaires conçus pour les personnes malentendantes tels qu'appareil acoustique, boucle magnétique, amplificateur, dispositif d'alarme lumineux ou vibrant relié à la sonnette de la porte d'entrée, à son téléphone ou à son réveil.

Définition de la surdicécité

Une personne est sourdaveugle quand elle est atteinte simultanément d'un handicap auditif et d'un handicap visuel. Certaines personnes sourdaveugles sont « sourdes et aveugles », d'autres possèdent un potentiel d'audition et/ou de vision qu'elles peuvent utiliser. La combinaison des deux handicaps sensoriels rend impossible pour la personne de compenser un de ses sens par l'autre. Pour cette raison, les personnes sourdaveugles ne peuvent pas bénéficier sans autre des prestations et des moyens auxiliaires mis à la disposition des malvoyants, des aveugles, des malentendants ou des sourds. Cela rend plus difficiles la formation scolaire et professionnelle, l'apprentissage en général, l'organisation des loisirs, l'exercice d'une profession, l'accomplissement de tâches au niveau de la famille et de l'environnement social. Tout comme la possibilité de se reposer et de rassembler de nouvelles forces. La surdicécité se caractérise par des difficultés dans la mobilité, dans la communication entre les personnes et dans l'accès à l'information. C'est pourquoi la surdicécité est considérée comme étant une catégorie de handicap à part entière.

(Cette définition s'inspire de la définition de la surdicécité adoptée en 1980 par les pays scandinaves).

Auteurs de ce résumé :

*Reponsables de la Consultation pour sourdaveugles de l'UCBA, jusqu'au 31.12.2011
Stefan Spring et dès le 1.1.2012 Muriel Blommaert*

Nouveautés

L'enfileur, qui vit dans la présente édition son « baptême du feu » (cf. Mise à l'épreuve ci-dessus), est de nouveau disponible dans l'assortiment de l'UCBA. En fouinant parmi nos produits, vous trouverez d'autres moyens auxiliaires à la pointe de la technologie.

Von Regina Reusser

Victor Stratus 4 M

Le lecteur audio Daisy Victor Reader Classic X prend sa retraite. Nous avons ici le plaisir de vous présenter son successeur, le Victor Stratus 4 M :

Le nouveau lecteur Daisy de la gamme Victor se distingue par un boîtier plat équipé d'une poignée très pratique et de touches grand format ordonnées de manière conviviale. Les touches, oranges ou grises claires, tranchent vivement d'avec le boîtier, qui est gris anthracite. Les lecteurs de la gamme Victor conviennent à la lecture aussi bien d'ouvrages scientifiques que de livres de loisirs. Toutes les fonctions Daisy bénéficient d'une assistance vocale, les CD sont insérés automatiquement par une fente prévue à cet effet. Le Stratus 4 M dispose en outre d'un emplacement pour cartes SD ainsi que d'une prise USB.

Le volume, le son et la vitesse peuvent être réglés individuellement.

Art. no 03.885-01 (allemand)

Art. no 03.885-02 (français)

Art. no 03.885-03 (italien)

Prix UCBA : CHF 566.50



Photo: UCBA

Réveil pour les personnes sourdaveugles Helen

Le nouveau réveil pour les personnes sourdaveugles Helen présente le boîtier de la famille Milestone. L'appareil comprend une horloge, un réveille-matin et une minuterie. L'interrogation et le réglage s'effectuent au moyen de cinq touches. L'interaction entre l'utilisateur et l'appareil se fait par des vibrations. Les fonctions de l'appareil peuvent donc toutes être exploitées par les personnes malvoyantes-malentendantes et sourdaveugles.

Le kit comprend un coussin de vibration externe, qui peut être connecté au réveil afin de renforcer les vibrations émises. Sont en outre fournis un chargeur, un étui et une chaîne permettant de porter l'appareil autour du cou.

Art. no 03.844-01 (allemand)

Art. no 00.844-02 (français)

Art. no 03.844-03 (italien)

Prix UCBA : CHF 99. 00

Téléphone parlant GeemarC

Le téléphone grandes touches a été développé pour personnes aveugles, malvoyantes et malentendantes. Chaque fonction du menu, chaque touche numérique est annoncée par voix synthétique. La voix synthétique annonce par leur nom les appelants préalablement enregistrés.

Grâce à leur grande taille, toutes les touches de fonction sont pratiques et ergonomiques. Des formes différentes en facilitent leur identification. L'appareil est en outre équipé de trois touches de



Photo: UCBA

raccourci, pourvues de marquages tactiles supplémentaires!

L'affichage particulièrement grand permet aux personnes handicapées de la vue de vérifier aussi optiquement les numéros composés! Le volume du combiné ainsi que le réglage des sons aigus et/ou graves et de la sonnerie permettent aux personnes au potentiel auditif restreint de téléphoner aisément. En plus de la sonnerie, il est possible d'activer un flash lumineux!

Art. no 12.032-01 (allemand)

Art. no 12.032-02 (français)

Prix UCBA: CHF 149.00

Calendriers et agendas 2012

Les calendriers et agendas très appréciés en grande impression en format A4 (une feuille par semaine), A5 et A6 (une semaine par double page) sont disponibles dès à présent.

Calendrier mural A4 (allemand/français).

Art. no 12.300

Prix UCBA: 37.80

Agenda A5 grande impression

Art. no 12.305 (allemand)

Art. no 12.307 (français)

Prix UCBA: 36.80

Agenda A6 grande impression

Art. no 12.306 (allemand)

Art. no 12.308 (français)

Prix UCBA: 23.80

Agenda grande impression A5/A6 horizontal

Art. no 12.309 (allemand)

Art. no 12.310 (français)

Prix UCBA: 22.70

Calendrier en relief de Marburger – sur demande

Art. no 12.303

Prix UCBA: 111.20

Calendrier en relief – sur demande

Art. no 12.302

– Fruits du monde

– Calendrier pour enfants 1, rue Sésame

– Calendrier de voitures BMW

Prix UCBA: 43.30



Photo: UCBA

Enfileur simple à nouveau disponible

Après de longues recherches, nous pouvons à nouveau fournir le très apprécié enfileur simple:

Dimensions: 65 x 50 x 60 mm, poids: 14 g, couleur: rouge avec support blanc
Enfileur en plastique permettant d'enfiler sans peine des grosses et des petites aiguilles pour coudre à la main.

Art. no 09.190

Prix UCBA: CHF 2.50

ATC Temporisateur Meteor

Nous pouvons vous proposer dès à présent la montre Meteor au design moderne, qui a déjà rencontré un grand succès, à un prix avantageux de CHF 99.– et, de plus, en bleu.

L'ATC temporisateur Meteor a été conçu pour être d'un emploi simple. Il indique l'heure par des vibrations inaudibles et discrètes. Sur le dessus de l'appareil se situent trois petits boutons alignés: Celui qui se trouve le plus près de la partie mince indique les heures, celui au milieu les dix minutes et le dernier les minutes. Une courte vibration équivaut à 1 unité et une longue vibration à 5 unités. Exemple: 3 courtes vibrations indiquent, suivant le bouton, 3 heures, 30 minutes ou 3 minutes. Une longue vibration in-

dique, suivant le bouton, 5 heures, 50 minutes ou 5 minutes. 2 longues vibrations suivies de 3 courtes vibrations indiquent 12 heures. Les boutons peuvent être consultés dans n'importe quel ordre. Vous pouvez donc interroger seulement le bouton des dix minutes et ensuite celui des minutes ou uniquement celui des minutes. Le boîtier a la forme d'un petit galet et tient aisément dans la main. Dimensions en millimètres: 78 x 37 x 20. Poids: 27 grammes.

Art. no 07.410 (noir)

Art. no 07.411 (rouge)

Art. no 07.412 (bleu)

Prix UCBA: CHF 99.00

Montres-bracelets parlantes (français)

L'assortiment des montres-bracelets parlant en français a jusqu'à présent été pauvre. Afin de remédier à cette situation, nous avons le plaisir de vous présenter cinq nouveaux modèles de montres parlant en français pour dames et messieurs.

Montres parlantes à aiguilles – Bracelet cuir marron – modèle homme

L'un visible sur son cadran à aiguilles
L'autre uniquement vocal (synthèse féminine) et dispose des fonctions suivantes: annonce de l'heure à la demande et alarme (3 sons différents)

Art. no 07.662-02

Prix UCBA: CHF 63.00

Montre parlante à aiguilles – acier brossé – modèle femme

A quartz, elle possède 2 mouvements indépendants:

L'un visible sur son cadran à aiguilles
L'autre uniquement vocal (synthèse féminine) et dispose de l'annonce à la demande.

Art. no 07.663-02

Prix UCBA: CHF 57.00



Photo: UCBA

Montre parlante petit modèle – pour la femme ou des enfants

Boîtier en plastique de couleur noire
Cadran à cristaux liquides (hauteur des chiffres: 4 mm)
Réglages et annonces de l'heure par pression de boutons placés sur le côté du boîtier
Alarme réglable
Bracelet en plastique noir
Dimensions du boîtier: 10 x 30 x 40 mm
Art. no 07.664-02
Prix UCBA: CHF 15.00

Montres parlantes à aiguilles – avec bracelet en métal chromé – modèle femme

A quartz, elles possèdent 2 mouvements indépendants:
L'un visible sur un cadran à aiguilles
L'autre, uniquement vocal (synthèse féminine) et dispose des fonctions suivantes: annonce de l'heure à la demande et alarme (3 sons différents).
Art. no 07.665-02
Prix UCBA: CHF 69.00

Montres parlante à aiguilles – avec bracelet métal chromé – modèle homme

A quartz, elles possèdent 2 mouvements indépendants:
L'un visible sur son cadran à aiguilles
L'autre, uniquement vocale (synthèse féminine), est entièrement et dispose des fonctions suivantes: annonce de l'heure à la demande et alarme (3 sons différents)
Art. no 07.666-02
Prix UCBA: CHF 69.00

Formations et cours actuels

Le programme des cours 2012, ainsi que toutes les informations concernant nos cours et formations peuvent être obtenues en consultant notre site internet www.ucba.ch ou auprès du département de la formation continue à Lausanne.

Par Vanessa Villard

Cours de perfectionnement

Cours UCBA no 988

Evaluation et rééducation des troubles des habilités visuelles chez l'enfant – 1ère partie

Date: 7 et 8 mai 2012 (2 jours)

Lieu: Lausanne

Intervenantes: Lietta Santinelli, Karin Schwarz

Public cible: Ergothérapeutes, physiothérapeutes, orthoptistes, logopédistes, enseignants spécialisés.

Cours UCBA no 990

Amétropie et presbytie – comprendre les prescriptions de lunettes

Date: 1er février 2012 (1 jour)

Lieu: Lausanne

Intervenantes: Karin Schwarz

Public cible: Spécialistes en réadaptation, instructeurs en basse vision

Cours de sensibilisation

Cours UCBA no 981

Sensibilisation à la basse vision

Date: 9 et 10 février 2012 (2 jours)

Lieu: Lausanne

Intervenantes: Marianne Farine, Sylvie Moroszlay, Karin Schwarz

Public cible: Ce cours est ouvert à tous les professionnels intéressés par le domaine de la basse vision qui ont ponctuellement ou régulièrement l'occasion de travailler avec des personnes déficientes visuelles.

Cours UCBA no 982

Sensibilisation à l'orientation, la mobilité et les déplacements des personnes déficientes visuelles

Date: 10 et 11 mai 2012 (2 jours)

Lieu: Lausanne

Intervenantes: Esther Challandes-Stamm, Denise Javet Ruedin, Ariane Leimgruber

Public cible: Personnel spécialisé travaillant dans le domaine du handicap visuel. Ce cours est également ouvert à toute personne travaillant dans les domaines de l'éducation, du social, du paramédical et de la réadaptation.

Cours UCBA no 985

Déficiences visuelles, déficiences mentales, diagnostic et charge

Date: 23 mars 2012 (1 jour)

Lieu: Lausanne

Intervenant: Pierre Griffon

Public cible: Ce cours s'adresse aux spécialistes en réadaptation. Il est également ouvert aux travailleurs sociaux, éducateurs, professionnels de la santé et enseignants spécialisés ayant déjà une expérience auprès d'enfants ou d'adultes handicapés visuels

Formations certifiantes

Cours UCBA no 997 Module 11 BV REA

Méthodes d'entraînement

Date: 16, 17, 18, 30 et 31 janvier 2012
(5 jours)

Lieu: à définir

Intervenants: Marie-Paule Christiaen,
autres intervenants

Public cible: Ce cours est destiné aux spécialistes en réadaptation de tous les domaines de la typhlophilie inscrits au cursus de formation REA, spécialisation en basse vision.

Cours UCBA no 998 Module 12 BV REA

Basse vision adaptée aux différents groupes d'âge et types de handicaps associés

Dates: 12, 13, 14, 15 mars 2012 – 2, 3, 4 avril 2012 – 23, 24 et 25 avril 2012 (10 jours)

Lieu: Lausanne

Intervenants: Karin Schwarz, Daniel Nicolet, autres intervenants

Public cible: Ce cours est destiné aux spécialistes en réadaptation de tous les domaines de la typhlophilie inscrits au cursus de formation REA, spécialisation en basse vision.

Reconnaissance de l'OFFT pour les formations de l'UCBA

Après une longue période de plus de cinq années d'élaboration, deux évaluations auprès des membres de l'UCBA et plus de deux années de négociations avec l'Office Fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT), l'UCBA a obtenu, il y a quelques semaines, la reconnaissance officielle du Règlement d'examen signé par l'OFFT et, par conséquent, celle des examens finals pour les formations certifiantes UCBA comme examens professionnels supérieurs (EPS).

Par Peter Greber

Pour les participant(e)s aux formations certifiantes UCBA en Basse Vision, en orientation et mobilité et en activités de la vie journalière, cela signifie qu'après avoir passé l'examen final, ils/elles sont autorisé(e)s à porter à l'avenir le titre de « Spécialiste en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles avec diplôme fédéral ».

En obtenant cette reconnaissance, le département de la formation continue de l'UCBA a atteint l'un de ses objectifs majeurs: l'intégration de ses formations certifiantes dans le système suisse de formation professionnelle.

Pour la formation en Basse Vision actuellement en cours, les premiers examens finals après l'adoption du nouveau Règlement d'examen sont prévus en Suisse alémanique en juin 2012 et en septembre 2012 en Suisse romande.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu nos efforts durant ces dernières années.

Bibliothèque spécialisée

L'OFFT (Office Fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie) a reconnu les formations certifiantes de l'UCBA pour les « Spécialistes diplômé(e)s en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles »

Par Peter Rechsteiner

Nouvelles acquisitions en français

PR 151 Après une année

Après une année, quels sont les moyens auxiliaires que les personnes malvoyantes connues du CIR se sont appropriées ? / Roberta Sonvico. – Genève, 2007. – div. Pag. – (Formation UCBA, basse vision, travail)

Pour compenser le déficit visuel dans la réalisation d'une activité significative, la personne malvoyante, recourt à divers moyens et stratégies dont les aides techniques, les moyens auxiliaires et en particulier les moyens grossissants.

PR 152 La vision excentrée

La vision excentrée et l'utilisation optimale du potentiel visuel: recherche d'exercices / Valérie Lemaitre, Joëlle Riboldi. – s.p., 2007. – div. pag. – (Formation UCBA, instructrice en basse vision)

« Nous avons choisi de faire un travail sur la vision excentrée car, dans notre pratique de tous les jours, nous rencontrons beaucoup de patients présentant une DMLA. Ces personnes sont souvent en difficulté face à leur problème visuel qui ne leur permet plus de fonctionner comme avant. »

DVD 033 F « Deafblind Time »

« Deafblind Time » – « Quand la vue et l'ouïe diminuent » : Un film sur la surdité acquise / Responsable de projet: Beat Marchetti, Centre d'information USHER; Réalisation: Katrin Suter, Framix SARL. – St. Gall: Union centrale suisse pour les aveugles UCBA. – 1 DVD, 20 min., couleurs

La Suisse compte environ 10'000 personnes dont aussi bien la vue que l'ouïe diminuent au cours de la vie d'adulte, auxquelles s'ajoutent encore de nombreuses personnes très âgées qui perdent tout ou partie des deux sens. Ces personnes sont sourdaveugles, en anglais « deafblind ». Comment les personnes sourdaveugles gèrent-elles leurs limitations visuelles et auditives? Comment maîtrisent-elles le quotidien? Quelles est leur situation en Suisse? Ce film donne un aperçu de la vie de trois personnes sourdaveugles ainsi que des réponses à ces questions. Bienvenue dans le monde du « Deafblind time »!

Des toiles à portée de main

L'art accessible aux personnes aveugles et malvoyantes: grâce au dispositif créatif et novateur « Toucher Voir », les Musées cantonaux du Valais ont développé, en collaboration avec la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA), un concept qui a été récompensé par le Prix de la Canne blanche 2011, décerné par les organisations suisses du handicap visuel. Quelle est la particularité de cette offre ? En voici quelques indices ...

Par Ann-Katrin Gässlein

Qu'est-ce qui incite précisément un musée d'art, institution qui mise, comme peu d'autres, principalement sur la perception visuelle, à réaliser une exposition pour les personnes aveugles ?

« L'on peut aussi tourner la question différemment », explique Liliane Roh, responsable des Services éducatifs et médiation des Musées cantonaux et coordinatrice du projet. « Pour quel groupe de personnes l'art proposé dans nos institutions cantonales est-il le moins accessible ? « Pour les personnes aveugles et malvoyantes », la réponse relève de l'évidence. A cet égard, la Loi sur l'égalité des handicapés prévoit de faciliter – aux personnes handicapées de la vue notamment – l'accès aux bâtiments, à l'information et à la culture. Lors de sa restauration en 2007 s'est présentée, pour le Musée d'art, l'occasion de collaborer avec la section valaisanne de la FSA, et le Service spécialisé dans le handicap visuel du Valais romand, pour concevoir une offre également accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Le concept « Toucher Voir » témoigne de notre souci d'intégration et d'inclusion, face à toute barrière, qu'elle soit physique, psychique, sensorielle, sociale ou culturelle », résume le Conseiller d'Etat Claude Roch.

Un accès inédit à la peinture

Certes, le Musée d'art du Valais n'a pas

été le premier à avoir l'idée de concevoir une offre pour un public de personnes handicapées de la vue. Souvent, les musées proposent à ces visiteurs des sculptures. Mais rendre un tableau accessible sans toucher l'original: n'est-ce pas là un défi tout autre ? Le concept « Toucher voir » tente d'offrir cet accès sous trois angles différentes: il met à la disposition des visiteurs des maquettes tactiles de cinq œuvres en deux et en trois dimensions, leur propose des audio guides multilingues conçus pour les aveugles et malvoyants ainsi que des visites adaptées. Le personnel du musée a d'ailleurs bénéficié d'une formation spécifique.

Bâtiments historiques spécialement aménagés

Le visiteur passe par un escalier qui monte, puis par un autre qui descend, prend une porte secrète pour sortir au grand air et une petite porte de service pour entrer dans le bâtiment suivant. Tout respire un long passé au Musée d'art du Valais. Les deux expositions permanentes se situent dans les tours de la Majorie et du Vidomnat, ancien siège de l'Evêché de Sion. « Il n'a vraiment pas été facile de rendre accessible à des aveugles un musée d'art situé dans un monument historique », confie Liliane F. Roh. Compte tenu du risque, même pour les personnes bien voyantes, de se perdre dans les coins et les recoins du château, il est indispensable de présenter préalablement les lieux aux personnes handi-

capées de la vue. C'est pourquoi une maquette tactile de la largeur de deux bras écartés a été placée à l'entrée du Musée. Différents matériaux ont été choisis pour distinguer où se situent les murs, les rochers, les espaces verts ou encore les plans d'eau. Les toits amovibles permettent de « voir » l'intérieur des pièces pour savoir où l'on se trouve. Le parcours de la visite a été vérifié et sécurisé : grâce à des barrières et au marquage des seuils, les personnes handicapées peuvent s'orienter et se déplacer en toute sécurité.

Des tableaux en deux ou trois dimensions

Depuis sa fondation en 1947, le plus jeune musée d'art de Suisse a pour vocation d'aller à la découverte de créations d'artistes de la région. Rien d'étonnant donc à ce que la première salle déjà soit dédiée à la montagne dans sa majesté. Par un jeu captivant de contrastes entre ombres et lumière, une vue bouleversante et des bancs de nuages apparaissent, splendides et parfois exagérées dans leur violence, les Alpes sur deux peintures à l'huile du XVIIIe siècle. C'est à Caspar Wolf, pionnier de la peinture alpestre, que l'on doit ces deux œuvres (créées vers 1775) intitulées « Le pont et les gorges de la Dala à Loèche » vus en aval et en amont, qui ont inspiré la première maquette tactile. Les créateurs de la maquette se sont servis de matériaux différents pour représenter les rochers, le pont en filigrane et les minuscules personnages qui apparaissent au pied de la gorge, face au torrent écumant. Comment connaître encore la position du soleil et l'angle d'incidence de ses rayons dans l'eau ? C'est là qu'intervient la médiatrice, guidant les visiteurs vers le tableau.

D'autres œuvres sont reproduites sur maquette par des méthodes différentes. Néanmoins, le toucher constitue à chaque fois le sens privilégié. Pour son tableau intitulé « Les laveuses, Héremence », l'artiste a utilisé plusieurs plans, rendus sur la maquette par une sorte de

livre qui laisse pénétrer le visiteur toujours plus profondément à l'arrière-plan à mesure qu'il en rabat les pages. Sur la toile viennent s'ajouter d'autres motifs pour illustrer les techniques utilisées par l'artiste et son coup de pinceau. D'autres matériaux complètent la maquette : le mur en pierre, le bac en bois, et la laine des habits des personnages. « Une personne aveugle de naissance développe des représentations non fondées sur la vue, mais sur ses autres sens – toucher, ouïe, odorat, goût – ainsi que sur des échanges avec la société, avec d'autres personnes », explique Denise Javet, ergothérapeute spécialisée dans le handicap visuel au Service spécialisé dans le handicap visuel du Service du Valais romand à Sion et historienne de l'art. Notre travail consiste à conjuguer ces deux éléments de façon à permettre à chacun de se forger sa propre représentation personnalisée du tableau ou d'autres phénomènes visuels ». Aussi, les personnes handicapées de la vue bénéficient-elles toutes d'un accompagnement individuel à travers l'exposition. Cette dernière est interactive grâce aux remarques et descriptions de guides formés à cette fin. En outre, le Musée propose un audio guide spécialement conçu à leur intention, qui commente trente œuvres de la collection en français, en allemand et en anglais.

« Toucher Voir »

Depuis un an, le concept « Toucher Voir » est accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Jusqu'à la fin de l'année encore, les visites destinées à ces personnes sont gratuites. Tous les détails concernant les visites guidées peuvent être obtenus sur demande ou sur le site internet du Musée : www.museen-wallis.ch/

Une collaboration fructueuse avec la FSA

Il a fallu trois ans pour que l'idée de créer de l'art accessible pour les aveugles devienne réalité. Un groupe de travail aux horizons et aux compétences multiples s'est constitué afin d'atteindre un public qui perçoit l'art par d'autres sens que la vue. Ce groupe a réuni des spécialistes de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA), des personnes handicapées de la vue, des historiens de l'art, des agents d'accueil du musée ainsi que des guides et médiateurs des musées cantonaux. « Pour nous autres aveugles ou

malvoyants, le concept « Toucher Voir » est une invitation à nous approprier un espace culturel, à nous ouvrir à une démarche muséale ou artistique », déclare Kannarath Meystre, secrétaire général de la FSA. Simultanément, cette collaboration a donné naissance à un projet qui s'adresse aussi à des personnes bien voyantes; il représente donc un apport sensoriel pour tous. « Approcher une œuvre d'art par le toucher et par l'ouïe permet de la « voir » sous un autre angle », confie Marie Claude Morand, directrice des Musées cantonaux du Valais.



Un groupe de visiteurs handicapés de la vue découvre l'œuvre de Maria Ceppi.

Prix de la Canne blanche

Le prix du handicap visuel en Suisse est décerné pour des prestations particulières en faveur des personnes aveugles, malvoyantes, malentendantes-malvoyantes ou sourdaveugles de Suisse. Sont honorées des prestations d'ordre architectural, de politique sociale ou de l'information. Le 23 septembre, le Dr Guy Morin, président du Gouvernement du Canton de Bâle-Ville, a remis le Prix de la Canne blanche. Bâle, ville de musées, a elle aussi joué un rôle précurseur en réalisant plusieurs projets culturels», a précisé le Président du Gouvernement. Il s'est réjoui du fait que la cérémonie se soit déroulée au Restaurant « blindekuh », à Bâle, un lieu où est vécue une intégration semblable, « synonyme d'enrichissement pour tous » et où se rendent des voyants pour découvrir, l'espace d'un temps limité, comment les non-voyants perçoivent le monde.



Inspirée du tableau « Les laveuses, Hérémece », de Raphy Dallèves, la maquette invite à découvrir divers matériaux: bois, pierre, textiles.



Maquette tactile des bâtiments du Musée d'art du Valais, à Sion :
la Majorie et le Vidomnat.

Source : Musées cantonaux du Valais, à Sion; O. Maire, photogenic.ch

« Nous devrions avoir des statistiques plus précises. »

C'est une nouveauté dans l'aide aux malvoyants : l'UCBA ouvrira son propre service de la recherche dès janvier 2012. Il ne fera pas lui-même de la recherche, mais fournira des interfaces entre recherche et pratique, hautes écoles et centres de consultation, écoles, institutions, etc. Le « chargé scientifique » sera Stefan Spring, qui a dirigé le département UCBA de la Consultation pour sourdaveugles durant 9 ans.

Par Ann-Katrin Gässlein

Cher Stefan, félicitations pour votre nouvelle mission. Qu'est-ce qui vous a motivé à quitter la direction des sept centres de Consultation pour Sourdaveugle de l'UCBA ?

La direction et le développement des centres de consultation m'ont beaucoup plus. Mais l'ouverture du service de la recherche est un coup de chance et j'ai saisi cette opportunité de changement. Car je remarquais sans cesse dans mon travail que je ne me contentais pas de « vérités apparentes ». Les valeurs empiriques des spécialistes sont importantes et ne doivent pas être négligées. Sur les questions de handicap visuel, de cécité et de surdité, il y a encore dans certains domaines trop peu de connaissances qui se fondent sur des analyses et des études objectives.

Aucune recherche n'est-elle donc menée au sein de l'aide aux malvoyants ?

Il y a bien sûr des domaines où l'activité de recherche est déjà importante: Retina Suisse, par exemple, soutient et coordonne la recherche médicale et beaucoup de découvertes ont aussi été faites au sujet de l'instruction des enfants malvoyants. Le développement et les tests des moyens auxiliaires sont aussi liés à une sorte de travail de recherche. Le développement de la basse vision serait un autre exemple. D'autres domaines en revanche sont à peu près en friche. Quels phénomènes sociolo-

giques, psychologiques et historiques le handicap visuel et la cécité entraînent-ils? Quelles ont été ou sont leurs conséquences p. ex. sur la formation, le métier et le travail? Quels sont les liens entre aide aux malvoyants et aide aux personnes âgées? Quels sont les effets chiffrés des révisions de l'AI sur le marché du travail? Où trouver un suivi correct des politiques cantonales d'intégration scolaire? Quelles informations statistiques avons-nous sur notre travail et nos exigences? Sans oublier qu'il n'existe à ce jour qu'une première étude, partielle, sur la vie des personnes sourdaveugles!

Et l'UCBA considère qu'elle a pour mission de combler ce vide ?

L'UCBA a la possibilité d'intégrer, de formuler et de diffuser à l'échelle nationale des thèmes de recherche et de développement en faveur des personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles, ainsi que d'en contrôler la mise en œuvre. Elle en a déjà fait usage dans l'étude sur la situation des personnes malentendantes-malvoyantes ou sourdaveugles. Et un peu auparavant aussi pour le domaine des handicaps visuels des personnes handicapées mentales ou polyhandicapées.

Pouvez-vous expliquer ce point plus en détail ?

L'UCBA n'a pas mené elle-même d'activité de recherche jusqu'à présent et ne

le fera pas non plus à l'avenir. Les deux études précitées ont été commandées à des hautes écoles spécialisées. Mais notre travail n'était pas terminé pour autant: nous avons mis au point les questions à étudier avec des personnes concernées et des spécialistes et, au terme des études, discuté des résultats avec la haute école. Les résultats ont ensuite été retransmis par de nombreuses voies aux spécialistes et aux personnes concernées intéressées. Il y a eu une interaction entre institut de recherche et activité pratique, ce qui correspond exactement à l'idée que je me fais d'une recherche axée sur l'intervention. Je ne suis pas un « homme des fondements » qui accumule des connaissances.

Autrement dit, l'UCBA mise surtout sur des coopérations pour obtenir des résultats. Quelles institutions entrent en ligne de compte pour cette collaboration ?

Je compte sur des partenariats dans deux directions: avec des praticiens et des institutions de l'aide aux malvoyants et avec des instituts de recherche. Pour ces derniers, je pense en premier lieu aux hautes écoles spécialisées en pédagogie curative, mais aussi à celles à orientation technique, qui travaillent p. ex. dans le domaine de l'optique. Les hautes écoles spécialisées de la Suisse romande, du Tessin et de la Suisse du Nord-Ouest, qui mettent l'accent sur la réadaptation des personnes handicapées adultes, sont intéressantes. La haute école spécialisée de Berne a d'autre part un centre de compétences pour les questions de la vieillesse. Plusieurs universités ont des instituts de travail social, de sociologie, de psychologie et de pédagogie curative, et celle de Zurich a un institut de pédagogie spécialisée et un centre de gérontologie. Et je ne connais pas encore entièrement ce paysage.

Pour la mise en œuvre, je souhaite p. ex. que les travaux de master des hautes écoles et des hautes écoles spéciali-

sées soient plus nombreux à traiter de thèmes de l'aide aux malvoyants. Mais ces travaux ont parfois étudié jusqu'à présent des problèmes purement théoriques: p. ex. des étudiants sont curieux de savoir si les aveugles rêvent en couleur ou non (il rit). A mon avis, il serait beaucoup plus important d'étudier les interactions entre l'informatique et les personnes âgées malvoyantes. Ou les possibilités de développer ou de préciser les critères de l'allocation pour impotent en cas de handicap sensoriel. Ces informations seraient plus importantes, en termes de stratégie et de politique des assurances, que les couleurs des rêves, ou quoi? Mais le service de la recherche pourra aussi, avec des sponsors et des programmes d'encouragement comme le Fonds national, confier de temps en temps un mandat d'étude à des universités ou à des hautes écoles spécialisées ou participer à de grandes études nationales ou internationales.

Quels sont les autres partenaires possibles de l'UCBA ?

L'Office fédéral de la statistique (OFS) sera un service de référence central pour moi. Nous devrions recevoir de cet office les chiffres importants pour notre développement, à condition que nous réussissions à ancrer nos questionnements dans les statistiques planifiées à long terme par la Confédération.

Comment faut-il se l'imaginer ?

Je donne un exemple, mais je ne sais pas encore si ce sera possible. L'OFS, Neuchâtel, publie un rapport sur la santé de la population suisse tous les dix ans. Ce rapport résume les résultats de plusieurs enquêtes effectuées régulièrement. Jusqu'à présent, celles-ci demandaient qui avait de la peine à lire. Nous devrions avoir des statistiques plus précises et souhaitons poser des questions plus détaillées sur la vue. L'Observatoire suisse de la santé OBSAN pourrait aussi faire partie de notre réseau.

Et au sein même de l'aide aux malvoyants? Un « réseau de recherche » s'y formera-t-il aussi?

C'est absolument impératif! Aucune interface ne serait possible sans ce réseau. Je m'adresserai aux conférences des chefs des centres de consultation, dont j'étais déjà membre jusqu'à présent. On y échange énormément de connaissances. On traite de nouveaux développements chez les clients, perçoit des changements dans la tranche d'âge ou discute des « thèmes d'entrée » : le déclencheur qui amène une personne à s'adresser à un centre de consultation. Nous pouvons lancer des enquêtes intéressantes et accompagner la pratique sur ce point. Il en va de même pour les commissions de l'UCBA, les groupes spécialisés en réadaptation, les conférences des directeurs d'institution et de foyer, etc. Je veux aussi entretenir des contacts avec la défense des intérêts et, à cet effet, spécialement avec les organisations d'entraide. Tous ces groupes font émerger des questions d'actualité et d'avenir, avec lesquelles je pourrai ensuite m'adresser aux instituts de recherche. Il est aussi prévu de créer un organe de suivi des efforts de recherche.

L'UCBA gère une bibliothèque spécialisée dont la grande valeur réside dans le traitement de thèmes: par indexation, recherches et renvois. C'est du savoir-faire que je peux exploiter. Nous prévoyons ensuite notre propre série de publications pour présenter les résultats des études sous une forme conviviale et agréable, comme dans la publication « Surdicécité: regardons les choses en face », parue en février 2011. A ce sujet, je voudrais présenter tous les projets actuels ou éventuels sur le site de l'UCBA et appeler à la collaboration! Après tout, il faut faire connaître ses idées de recherche quand on cherche et non seulement lorsque le rapport final est disponible!

Et que deviendront ensuite les résultats de recherche?

Il est possible de les rendre utiles pour

la pratique, dans le travail de conseil, les EMS, les foyers, les hôpitaux, la formation et la formation continue, les relations publiques, la défense des intérêts, les organes des organisations membres de l'UCBA et tous les domaines où l'on a affaire à des personnes malvoyantes. D'importantes tâches nous attendent. Mais grâce à la formation continue, aux publications qui existent dans notre domaine, à toutes les commissions et à tous les groupes de travail existants, le service de la recherche bénéficie d'une excellente situation initiale pour acquérir, avec patience et persévérance, des connaissances plus sûres et les intégrer dans les discussions stratégiques et le travail concret. Beaucoup de choses se font déjà de façon remarquable! Je les soutiendrai autant que possible.

Merci beaucoup pour cet entretien !



« Je compte sur des partenariats dans deux directions: avec des praticiens et des institutions de l'aide aux malvoyants et avec des instituts de recherche »

Photo: Ann-Katrin Gässlein

Contact:

Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA
 Stefan Spring, chargé scientifique
 Ausstellungsstrasse 36
 8005 Zurich
 Tél. 079 617 22 34
 spring@szb.ch

L'Orif, c'est déjà dehors

Créée il y a plus de 60 ans, l'Orif propose des formations adaptées à chaque individu qui, pour des raisons de santé, doit (ré) orienter son parcours professionnel. Ce service individualisé témoigne ainsi de la volonté de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté et de leur offrir un maximum de chances d'intégrer ou de réintégrer le monde du travail. Un travail de proximité et de collaboration avec les Offices Cantonaux de l'Assurance Invalidité (AI) et un réseau étendu d'entreprises partenaires permettent de relever ce défi.

Par Denise Cugini

Créée en 1948 sur l'initiative de parents d'enfants handicapés, l'Orif est une association à but non lucratif. Elle est active en Suisse romande au travers de 9 sites. Jeunes ou adultes, les personnes qui intègrent l'Orif ont comme point commun une atteinte à la santé reconnue par l'Assurance Invalidité AI qui altère leur capacité de gagner leur vie.

Dans chaque situation qui lui est annoncée, l'AI doit décider si une personne a droit :

- à une rente partielle, totale ou n'a pas le droit à une rente
- à des mesures en amont, comme par exemple l'adaptation de la place de travail
- à un coaching personnel pour obtenir un nouveau travail
- à une formation complète ou partielle pour (ré) orienter sa carrière.

L'Orif définit son travail comme un accompagnement. Des critères englobant les capacités de la personne, la situation économique et la situation du marché du travail définissent un projet personnalisé. Le point de départ se situe toujours du côté des compétences de la personne. Puis, les diverses orientations possibles sont adaptées en fonction de la réalité du marché de l'emploi et du droit à des mesures de l'assurance invalidité. «Les objectifs sont toujours définis de manière très individualisée, c'est ce qui



L'Orif soigne ses contacts avec les employeurs.

fait notre force» déclare un formateur qui travaille sur le site de Pomy. Toute personne qui bénéficie de mesures de formation à l'Orif Pomy ressort avec une formation certifiante, soit un certificat fédéral de capacité (CFC), soit une attestation fédérale de formation professionnelle. Les deux lui donnent la possibilité d'intégrer le marché du travail ».

Aujourd'hui, pour toute la Suisse romande, L'Orif compte 400 collaborateurs et un budget de 50 millions de francs. L'Orif Pomy accueille 150 personnes entre 15 et 60 ans, dont un tiers a moins de 25 ans.

Les trois points forts de l'Orif sont :

- La proximité avec les milieux économiques
- Une formation certifiante
- Des moyens adaptés pour les projets individualisés

A qui s'adressent les services de l'Orif ?

Toutes les personnes atteintes dans leur santé qui ont droit à des mesures de l'Assurance Invalidité peuvent intégrer un programme de l'Orif. Les cas peuvent être très différents: un boulanger qui développe une allergie à la farine, un chauffeur qui rencontre de graves problèmes de dos, une personne active dans le secteur tertiaire qui fait un burn out et qui ne peut plus se trouver face à un stress trop important. Dans le cadre de l'Orif Pomy, qui offre des prestations dans le tertiaire, la seule contrainte est que ces personnes aient des compétences scolaires et d'apprentissage pour suivre une formation certifiante (AFP ou CFC).

« L'Orif, c'est déjà dehors »

Contrairement à l'assurance chômage qui gère le marché du travail, l'Orif s'oc-

cupe des personnes atteintes dans leur santé. Pour cela, les contacts avec les employeurs constituent un élément phare. L'Orif bénéficie d'un service transverse qui s'occupe de démarcher les entreprises partenaires. Le formateur va régulièrement en entreprise pour établir et garder le lien. Une fois par mois, des déjeuners d'échanges ont lieu et sont fortement appréciés.

Intervention précoce et intégration au plus vite

Depuis la dernière révision sur l'AI, l'intervention précoce est devenue, avec la réinsertion professionnelle, le fil conducteur. Les approches de l'Orif sont donc conditionnées par ces impératifs. Ceci implique bien évidemment l'orientation des choix, mais également la possibilité pour la personne concernée, en partenariat avec son formateur, de prendre des décisions en amont. Par exemple, l'Office AI peut intervenir, avant de prendre sa décision de principe, en accordant à un assuré une mesure d'orientation, de coaching ou même octroyer un moyen auxiliaire, l'objectif étant de maintenir la personne à son poste de travail.



Le Centre de Pomy accueille environ 150 personnes de 15 à 60 ans.

Le Centre de Pomy

Entretien avec Madame Sonja Randin, formatrice et référente pour les personnes handicapées de la vue.

Par Denise Cugini

Madame Randin, quelles sont les spécificités du centre de Pomy ?

C'est un centre qui fonctionne comme les autres mais qui a un secteur tertiaire très important. Il est également possible à Pomy de loger 30 personnes en interne, 15 à 20 personnes dans un hôtel partenaire proche et 8 autres dans 2 appartements en ville.

Comment êtes-vous arrivée à exercer ce métier de référente formatrice ?

Après la maturité, j'ai obtenu une licence en lettres. J'ai été enseignante dans le secondaire, puis j'ai travaillé dans la gestion d'ONG. Depuis 9 ans, j'occupe un poste de formatrice référente pour les personnes handicapées de la vue à l'ORIF de Pomy.

Comment cela se fait-il que vous soyez spécialisée dans le handicap visuel et que cette spécialisation se retrouve uniquement à Pomy ?

Les raisons sont purement pratiques. Le centre de Pomy comporte un secteur de formation dans le domaine du bureau commerce, avec notamment la spécificité réception-téléphone. Tout naturellement nous avons accueilli des personnes qui, en raison d'un handicap visuel, ne pouvaient plus continuer leur travail et s'orientaient dans ce secteur. Du coup, je me suis intéressée de plus près à ce handicap et aux mesures qui peuvent pallier aux difficultés rencontrées.

Vous pouvez résumer vos tâches, notamment celles liées au handicap de la vue ?

Comme cité précédemment, une personne vient suivre une formation à l'Orif. Dans le cas du handicap visuel, des intervenants tels que le service romand informatique pour handicapés de la vue SRIHV ou l'UCBA pour des moyens auxiliaires sont sollicités. L'Orif met à disposition des personnes du matériel mais souvent un spécialiste doit venir l'adapter. D'autres professionnels sont également appelés. Mon travail consiste à centraliser, toujours en partenariat avec la personne malvoyante, toutes les demandes et les répondants.

Vous pouvez citer un exemple concret ?

Par exemple, les personnes qui voient mal ont tendance à se tenir mal pour s'approcher de l'écran. Une ergonome se rend sur notre site une fois par mois. Nous sommes également en train de mettre en place des bras articulés.

Combien y-a-t'il de personnes qui suivent une formation au centre de Pomy ?

Environ 150 personnes sont accueillies à Pomy. Plus de 120 suivent un cursus de formations certifiantes. Les autres sont en évaluation, en orientation ou en réentraînement au travail.



150 personnes entre 15 et 60 ans sont formées au centre de l'Orif à Pomy

Source: Orif

Quel est, d'après vous, le point fort de l'Orif ?

La valeur ajoutée de l'Orif est, dès le début, de tenir compte des limites de l'intégration mais lorsqu'une personne termine sa formation, elle est apte à entrer dans l'économie avec un certificat.

Un grand merci pour votre disponibilité.

Canne blanche – et pourtant il voit ?

La campagne nationale Journée de la canne blanche a eu lieu le 15 octobre. Elle était placée cette année sous le thème: «Canne blanche – et pourtant il voit? Le handicap visuel a beaucoup de facettes». Par des actions dans 14 localités, les personnes malvoyantes ont attiré l'attention sur la façon dont ils vivent entre voir et ne pas voir.

Par Ann-Katrin Gässlein

En Suisse, des dizaines de milliers de personnes vivent entre voir et ne pas voir: leur vue est très limitée, mais elles ne sont pas totalement aveugles. Elles ont besoin de lunettes de soleil en cas de pluie ou de neige, d'un chien-guide d'aveugle ou justement d'une canne blanche. Ce symbole traditionnel d'identification et de protection, inventé et instauré il y a 80 ans, est destiné tant aux malvoyants qu'aux aveugles.

Les personnes malvoyantes sont confrontées à des problèmes qui leur sont propres. Le cliché des personnes aveugles à l'ouïe et au toucher parfaits n'est le plus souvent pas valable pour elles. Au contraire: dans la discussion sur le thème «voir ou ne pas voir», elles sont soupçonnées de simuler un handicap.

Les personnes aveugles ou malvoyantes ont organisé une vaste campagne le 15 octobre pour attirer l'attention sur cette situation. Des sections et des groupes régionaux de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA et de l'Union suisse des aveugles USA étaient présents à Lucerne devant l'église des Jésuites, devant la Migros à Worb, Marin, Lausanne et Glaris, devant la Coop à Zweisimmen et Viège, au centre Eleven à Zurich Oerlikon et dans la vieille ville de Delémont, Aarau, Bâle et Uster. Un nouveau matériel d'information a été réalisé à cet effet: les prospectus montraient différents handicaps visuels tels que cé-

ité nocturne, perte de la vision centrale ou champ de vision tubulaire. Des cartes de simulation faisaient comprendre un glaucome ou une dégénérescence maculaire. Mais l'imagination des groupes participants est allée encore plus loin: à Bâle, on a par exemple monté une tente où était installé un jeu de fléchettes électronique; le groupe de Winterthour a présenté une pièce de théâtre de sa composition.

Le thème de cette année a rencontré un large écho dans les médias. De nombreux récits et portraits de personnes aveugles ou malvoyantes ont pu être publiés. Beaucoup de radios locales ont aussi accompagné des personnes malvoyantes dans leur quotidien et raconté leur histoire. C'est aussi pour la première fois que l'on a écrit à quelque 650 ophtalmologues de Suisse alémanique et de Suisse romande pour attirer leur attention sur le thème de la campagne.

L'intégration et la réinsertion professionnelles: une volonté partagée

Les 9 et 10 septembre derniers, le Service Romand d'Informatique pour Handicapés de la Vue SRIHV célébrait ses 20 ans d'existence en Suisse romande. L'occasion de fêter également ses 10 ans de vie commune avec l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA dans les bureaux du chemin des Trois-Rois à Lausanne.



Messieurs Kannarath Meystre et Remo Kuonen, respectivement secrétaire général et président de la FSA

Par Denise Cugini

«L'informatique au service des personnes handicapées de la vue – intégration professionnelle et communication», tel était le thème de ces deux jours de septembre. La partie officielle s'est déroulée le vendredi 9 septembre entre 10 heures et midi. Monsieur Blaise Gauchat, responsable du SRIHV et Monsieur Andreas Micher, président du Comité de Sehbehindertenhilfe Basel, dont le SRIHV dépend, ont ouvert la cérémonie. Ils ont rappelé les événements majeurs qui ont marqué l'histoire de l'informatique au service des personnes handicapées de la vue ces dernières décennies. Monsieur Ruegger, directeur de l'Office AI du canton de Vaud, nous a décrit très précisément les mesures que l'AI prend au quo-

tidien afin d'optimiser cette (ré) insertion professionnelle. «Tous les paramètres doivent être pris en compte car seule une insertion professionnelle réussie permet de parler de succès à court, moyen et long termes» a-t-il affirmé. Pour cela des collaborations basées sur la confiance et le professionnalisme, comme celle que nous entretenons avec le SRIHV, permettent d'y arriver». Madame Brigitte Kuthi Salvi, avocate à Bienne, nous a apporté un éclairage pratique. Comment utilise-t-elle l'informatique dans son quotidien? En quoi le SRIHV l'aide? Et comme elle, personne concernée, perçoit ce trio formé entre elle-même, l'AI et le prestataire de services? Les discussions se sont poursuivies devant un apéritif dînatoire.



Monsieur Jean-Philippe Ruegger, directeur AI Vaud

La journée portes ouvertes du SRIHV et de l'UCBA s'est déroulée sous le soleil du samedi 10 septembre. Près de 100 personnes ont visité nos bureaux, ont découvert les dernières nouveautés en informatique et dans les moyens auxiliaires de l'UCBA. Tout ceci dans une ambiance conviviale et professionnelle.

Deux belles journées, de bons moments de partage et la preuve que l'union fait la force.

Du nouveau à la bibliothèque sonore romande

Il y a du nouveau dans l'offre culturelle pour les personnes handicapées de la vue: La Bibliothèque Sonore Romande prête désormais également des films audiodécrits à ses auditeurs. Les conditions sont les mêmes que pour ses livres

sonores: c'est-à-dire gratuitement, y compris l'envoi à domicile. Plus d'informations sur notre site:
<http://www.bsr-lausanne.ch/content/films-audiod>

Regards-neufs: une expérience cinématographique pour les malvoyants

Créé en 2010, le projet REGARDS NEUFS propose la diffusion de films en audio-description dans les salles de cinéma Pathé. Regards Neufs propose des longs métrages en audio-description dès le jour de leur sortie commerciale en salle. Cinq longs métrages sont prévus par saison. Par ces séances ouvertes à tous,

Base-court désire offrir une meilleure intégration sociale des personnes malvoyantes. Le but de ce projet est d'être actif dans toute la Suisse.

Pour plus d'information:
www.shortfilm.ch
www.regards-neufs.ch

Nouveaux responsables de départements à l'UCBA

Changement à la tête des départements de l'UCBA: Depuis avril 2011, Walter Strässle dirige le département des finances, du controlling et de l'informatique à St-Gall. Il a succédé à Peter Schläpfer, qui a pris sa retraite. A partir du 1er janvier 2012, la direction du département de la Consultation pour

sourdaveugles et malentendants-malvoyants aura également un nouveau visage: Muriel Blommaert, pour l'heure responsable romande de la consultation pour personnes sourdaveugles, prendra ainsi la succession de Stefan Spring, qui deviendra le premier chargé scientifique de l'UCBA.

Le bienfait des sons

La thérapie par le son rééquilibre grâce aux vibrations du corps. Lors d'un cours dispensé par 'tactile DEUTSCHSCHWEIZ', les participants sourdaveugles et malentendants-malvoyants ont éprouvé un immense plaisir à vivre des sons fascinants.

Par Christine Müller

Description simple de la thérapie par le son: il pénètre dans l'âme en vibrant et en ressort en vibrant encore. Si, dans leur trajectoire, quelque chose ne vibre plus, des sons judicieusement choisis se chargent de faire renaître l'harmonie. Un exemple: alors que les rires d'enfants suscitent de la joie, la sirène d'un véhicule d'urgence qui approche attise, particulièrement chez une personne qui se déplace avec une canne blanche, un sentiment de peur.

Les impressions acoustiques appellent des définitions logiques, tout en influençant notre comportement, nos mouvements et notre langage. Les bruits, les sons et les tons ne pénètrent pas seulement de l'organe auditif extérieur vers l'intérieur. En effet, en écoutant calmement son monde sonore intérieur, l'on découvre encore toutes sortes de tons, de bourdonnements, voire des mélodies. A son tour, cette atmosphère intérieure constitue un paramètre qui influence l'expression de tout mouvement vers l'extérieur. Si un être porte en lui des ondes harmonieuses, celles-ci transparaîtront dans la mélodie de ses mouvements, de ses sentiments et de son langage. Ces vibrations entre oreille externe et oreille interne peuvent aussi se transformer en disharmonie. Si les vibrations de l'âme ne pouvaient s'extérioriser, il en résulterait un renfermement en soi. Dans ce cas, la thérapie par le son est à même d'apporter quelques remèdes en faisant intervenir de manière ciblée certains instruments.

Fruit d'une conviction et d'un engagement communs: le cours consacré aux sons a été proposé par 'tactile Deutschschweiz', association d'entraide regroupant des personnes sourdaveugles et malentendantes-malvoyantes de Suisse alémanique, afin de pouvoir percevoir tactilement ces influences sonores facultatives. L'initiateur est en fait une initiatrice: avant même d'avoir réuni les moyens financiers nécessaires, elle avait déjà obtenu l'accord de principe de Wolfgang Fasser, le meilleur intervenant dans son domaine. Physiothérapeute, musicothérapeute, pédagogue et musicien, il est avant tout une personne au service des autres. «Un être d'une générosité hors pair!», pour reprendre la description si pertinente d'Elisabeth, l'une des participantes au cours. Miriam Wieland, l'assistante de Wolfgang, nous entourait avec générosité de nuages de musique et d'empathie.

A la Pentecôte 2011, tout était prêt pour nous ouvrir à l'esprit des sons. L'Internationales Blindenzentrum (IBZ), centre international pour aveugles de Landschlacht, nous a accueillis dans un cadre hospitalier. De prime abord, les thèmes annoncés au programme, tels que corps sonore et résonance, chant et sons perçus par l'oreille interne, l'écoute par le toucher ou encore, expérience musicale à travers son corps» ne nous parlaient guère. Cependant, dès le premier contact avec Wolfgang Fasser, tout devenait clair: nous étions conviés à jouer et à faire des expériences individuelles dans le monde des sons.

Ce que nous percevons est vrai. Grâce à son propre vécu de personne aveugle, porteuse d'appareils acoustiques et à son sens inné des rencontres personnelles et vraies, Wolfgang a tout de suite su créer un climat harmonieux au sein du groupe. Enfin quelqu'un qui nous parlait des sens naissants lorsque l'œil et l'oreille sont plus tournés vers l'intérieur que vers l'extérieur. Ainsi, ces perceptions sensorielles, généralement méconnues et parfois mises en doute par ceux-là même qui les perçoivent, figuraient ici à l'ordre du jour. A juste titre, Wolfgang Fasser appelle « conscience émotionnelle » toutes les perceptions supplémentaires qui vibrent en chacun de nous, par exemple lorsque deux mains se touchent. Ou encore la sensibilité d'une personne fortement malentendante-malvoyante aux informations émotionnelles véhiculées par une voix alors que ce qui se dit ne lui est accessible que incomplètement. Il nous a invités à faire appel à tous nos sens ainsi qu'à nos souvenirs auditifs.

Une fois l'écoute par le toucher acquise, le déficit sensoriel perd de son importance. Selon la thèse sur les sons, le mouvement, l'audition et le toucher forment un tout. En mettant tous leurs sens en éveil, plusieurs tentatives d'entendre grâce aux vibrations, transmises par le toucher, ont abouti. Les sons se transforment en mouvements musculaires et osseux en différents endroits. Les sons d'un bâton de bambou se manifestaient par exemple chez moi par des picotements dans les mollets et les pieds. Les sons stridents de la cymbale se vrillaient dans ma tête. Toutes ces expériences auditives ont donné lieu à des échanges spontanés qui ont permis d'approfondir les nouvelles sensations.

C'est extraordinaire ce qu'un simple chantonnement déclenche ! Se détendre, chanter et ressentir comment se forme dans son corps un courant joyeux est apaisant. Des vibrations

dans le front en interaction avec les sons chantonnés perçus acoustiquement s'allient en une résonance vivifiante. « Quand je fredonne » explique Marie-Therese, « mon chien-guide marche tout sagement à côté de moi ». Pour ma part, j'évitais de chanter de bon matin, histoire de préserver l'environnement. Maintenant, mon oreille sourde me fredonne quelque chose en bourdonnant dès son réveil. Et voilà que je ne résiste pas au plaisir de lui emboîter le pas. Nous n'avons pas échappé non plus au « bain vibrant ». Dans un cercle compact de personnes qui fredonnent, la puissance des vibrations semble nous soulever du sol et nous transporter loin de la réalité.

En flottant sur le dos, Franz Meierhans, l'homme du film *Deafblind Time*, qui nage dans le lac attaché au ponton avec un mètre-dérouleur, s'est lancé dans une aventure sonore particulière. Miriam a nagé autour de lui avec des bols chantants qui produisent des ondes sonores. Ainsi, des ondes d'oscillations acoustiques et vibrantes ont immergé Franz dans une inoubliable détente.

Etait venu le moment de remercier notre intervenant de tout ce qu'il nous avait donné, d'être émus aux larmes face au bonheur partagé et à l'idée de quitter nos compagnons de cours. Nos embrassades étaient imprégnées d'une confiance nouvelle. J'étais transportée de joie de constater que mon idée première était devenue pour tous une fête remplie de sons et de vibrations ! Nous nous sommes enrichis de perceptions auditives plus vastes, mais tout autant de la force positive d'un groupe ouvert et empathique. Nous sommes tous rentrés chez nous en espérant pouvoir bientôt vivre de nouveaux moments de partage. Un son suffira à relancer le mouvement !

Plate-forme Internet dédiée à l'intégration, à l'école et au handicap

L'éducation précoce et la scolarisation des enfants handicapés est un thème souvent discuté. La collaboration des organisations du domaine de l'éducation et du handicap a pour la première fois abouti à une plate-forme suisse très complète dédiée à l'intégration, l'école et au handicap en trois langues. www.integration-und-schule, www.integration-et-ecole.ch, [\[e-scuola.ch\]\(http://e-scuola.ch\). Elle s'adresse aux parents d'enfants handicapés ou non, aux enseignants d'écoles régulières et spécialisées, aux membres de directions et d'administrations d'école ainsi qu'à toutes les personnes intéressées. Elle propose des informations concernant les modèles d'enseignements et les conditions cadres aussi bien que certaines offres de soutien et de consultation.](http://www.integrazione-</p></div><div data-bbox=)

Obligation de transporter les chiens guides à Berne

Tout est parti du cas d'un client handicapé de la vue que plusieurs conducteurs de taxi avaient refusé de transporter en ville de Berne à cause de son chien guide. A la suite de cet incident, le centre Égalité Handicap s'est adressé à la Police du commerce de la Ville de Berne, compétente en matière de délivrance des autorisations d'exploiter un taxi. Une étroite coopération a permis la rédaction d'une

notice qui a été distribuée fin juillet à tous les chauffeurs et chauffeuses de taxis. La notice insiste sur le fait que les chiens d'accompagnement et chiens guides doivent en principe être transportés lorsque les personnes dépendent de leur chien. Si possible, il est conseillé de commander un taxi à l'avance et de se munir d'une laisse de sécurité.

Questions d'examen concernant la canne blanche

A la suite de la campagne «Canne blanche = priorité», que les organisations de la typhlophilie ont lancée l'année passée, le groupe responsable et la défense des intérêts de l'UCBA ont pris contact avec l'association des services des automobiles asa pour que la canne blanche soit intégrée aux questions de

l'examen théorique en vue de l'obtention du permis de conduire. Le «groupe de matière» de l'asa décidé de développer et d'inclure, lors des mises à jour périodiques du questionnaire, des questions concernant le comportement envers les personnes aveugles et plus particulièrement la canne blanche.

Adresses

Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA

Ch. des Trois-Rois 5bis
CH – 1005 Lausanne
Tel. ++41 (0)21 345 00 50
Fax ++41 (0)21 345 00 68
www.ucba.ch
secretariat@ucba.ch

Consultation pour sourdaveugles

surdicecite@ucba.ch

Moyens auxiliaires techniques

materiel@ucba.ch

Formation continue

formation@ucba.ch

Relations publiques et Information UCBA

communication@ucba.ch

Traduction

traduction@ucba.ch

Direction

Schweizerischer Zentralverein
für das Blindenwesen SZB
Schützengasse 4, CH – 9000 Saint-Gall
Tél. ++41 (0)71 223 36 36
Fax ++41 (0)71 222 73 18
Internet: www.ucba.ch
sekretariat@szb.ch

Bibliothèque spécialisée

bibliothek@szb.ch

Centre d'informations Usher

Oerlikonerstrasse 98, CH – 8057 Zurich
Téléscrit ++41 (0)44 315 50 48 - Fax ++41
(0)44 315 50 47
Tél. pour personnes entendantes (connexion
avec le Téléscrit) 0844 844 071
usher-information@sgb-fss.ch

Ludothèque (appartient désormais à l'école pour enfants et adolescents aveugles et malvoyants de Zollikofen)

Kirchlindachstrasse 49,
CH – 3052 Zollikofen
Tél. ++41 (0)31 910 25 34
Fax: ++41 (0)31 911 30 41
Les jeudis de 8h30 à 11h00 et de 15h00
à 17h30)

Impressum

Rédaction: Edition française

Denise Cugini, rédactrice
communication@ucba.ch

Edition allemande:

Ann-Katrin Gässlein, rédactrice
gaesslein@szb.ch

Traduction:

Wally Pühr,
Christine Juri,
Carole Ruchet, traductrices

Parution/abonnement:

La revue Information UCBA paraît
trois fois par année en noir, Cd Daisy
et par mail
Prix d'un abonnement pour la Suisse
gratuit
Prix d'un abonnement pour
l'étranger CHF 30.00/année

Droits d'auteur

La publication d'articles tirés de la
revue Information UCBA est autori-
sée à condition d'en garantir le res-
pect des droits d'auteur et d'en citer
la source (Information UCBA, revue
spécialisée du handicap visuel). Un
exemplaire justificatif devra nous
être envoyé.

Service annonces:

Information UCBA
021 345 00 50
communication@ucba.ch

Impression:

Swissprinters Lausanne SA,
1020 Renens
www.swissprinters.ch

Prochaine parution:

Printemps 2012

Délai rédactionnel:

Pas encore connu

Liste des auteurs

Gerd Bingemann

s'occupe de la défense des intérêts à l'UCBA, St. Gallen,
bingemann@szb.ch

Muriel Blommaert*

est la responsable romande de la Consultation pour sourdaveugles de l'UCBA, Lausanne
blommaert@szb.ch

Matthias Bütikofer

est le directeur de l'UCBA, St-Gall
buetikofer@szb.ch

Denise Cugini

est la rédactrice en chef Info UCBA et travaille pour le département des relations publiques, Lausanne
communication@ucba.ch

Claudine Damay

travaille à l'antenne la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, Lausanne
redaktion@szb.ch

Ann-Katrin Gasslein

est la redactrice en chef pour SZB Info et travaille pour le département des relations publiques de l'UCBA, St-Gall
gaesslein@szb.ch

Arndt Graf-Beilfuss

est adjoint du responsable du département des moyens auxiliaires optiques de l'UCBA, Lenzburg
graf@szb.ch

Christine Müller

est malentendante-malvoyante et rédactrice pour Information UCBA.
redaktion@szb.ch

Peter Rechsteiner

est le responsable de la bibliothèque spécialisée et vidéothèque de l'UCBA, St-Gall
bibliothek@szb.ch

Regina Reusser

travaille au département des moyens auxiliaires de l'UCBA à Lenzburg
reusser@szb.ch

Norbert Schmuck

est le responsable du département des relations publiques et le directeur adjoint de l'UCBA
information@szb.ch

Stefan Spring*

est le responsable de la Consultation pour sourdaveugles de l'UCBA, Lenzbourg
spring@szb.ch

Susanne Trefzer

est la responsable du département des moyens auxiliaires optique et réadaptation en basse vision
trefzer@szb.ch

Vanessa Villard

travaille pour le département de la formation continue, Lausanne
villard@ucba.ch

*Reponsable de la Consultation pour sourdaveugles de l'UCBA, jusqu'au 31.12.2011 Stefan Spring et dès le 1.1.2012 Muriel Blommaert

schlafen
dormir

geniessen
se régaler

erleben
découvrir



Unterborf, Solsanastrasse 15
CH-3792 Saanen - Gstaad
Tel: +41(0) 33 748 94 94
info@solsana.ch | www.solsana.ch





Ferienhotel für Erholung, Sport und Plausch. Speziell eingerichtet für blinde- und sehbehinderte Gäste. Das ganze Haus ist zudem rollstuhlgängig.

Einzigartige Infrastruktur für Seminare, Anlässe und Bankette jeder Größe und jeder Art.

Lassen Sie sich auf die besondere Weise verwöhnen und genießen Sie das unvergessliche Ambiente mit erschwinglichen Preisen und außerordentlichen Leistungen.

Federazione svizzera dei ciechi e malvidenti
Schweizerischer Blinden- und Sehbehindertensportbund
Federazione svizzera dei ciechi e deficienti di vista

